

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Direction des affaires culturelles - Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique - Régie de recettes - Décision modificative : correctif suite à des erreurs dans la décision 2018/115/28260 **Page 2154**

- Décisions d'estimer en justice **Pages 2155 à 2156**

Arrêtés municipaux :

- Délégation de signature accordée au personnel municipal pour la gestion du service des certificats d'authentification sous protocole SSL **Page 2156**

- Assemblée générale, Conseil d'administration et Bureau de l'asso-

ciation Comité des œuvres sociales de la Ville de Lyon (COS) – Désignation du président..... **Page 2156**

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents..... **Pages 2157 à 2161**

- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Pages 2161 à 2209**

- Délégation Générale aux Ressources Humaines :

• Arrêtés individuels **Pages 2209 à 2211**

- Centre Communal d'Action Sociale :

• Arrêtés individuels **Page 2211**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Direction de la Commande Publique - Avis..... **Page 2212**

- Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis

d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage..... **Pages 2212 à 2222**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Direction des affaires culturelles - Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique 13 rue de la Poulallerie 69002 Lyon - Régie de recettes - Décision modificative : correctif suite à des erreurs dans la décision 2018/115/28260 - Fin de la prolongation de la régie de recettes - Augmentation du fonds de caisse - Augmentation de l'encaisse (Direction des finances - Service Qualité et Modernisation Comptables)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret 66.850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la délibération 2017/3176 en date du 17 juillet 2017, autorisant le Maire à créer, modifier ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux en application de l'article L. 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté 2017/26834 en date du 20 juillet 2017, donnant délégation du Maire à M. Richard Brumm, Adjoint aux Finances et à la Commande Publique pour la signature des décisions municipales de création de régie ;

Vu l'arrêté du 13 août 1993, modifié, instituant une régie de recettes au Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique auprès de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Lyon 13 rue de la Poulallerie 69002 Lyon ;

Vu la proposition de Mme Brigitte Piacentino, régisseur titulaire de la régie de recettes au Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique en date du 30 mai 2018 ;

Vu l'avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon en date du 1er juin 2018 ;

Décide :

Que l'arrêté du 13 août 1993 est modifié comme suit :

Article Premier. - Les arrêtés du 24 septembre 1964 et du 28 septembre 1990 sont abrogés par l'arrêté du 13 août 1993 ;

Art. 2. - Il est institué une régie de recettes au Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique auprès de la Direction des affaires culturelles ;

Art. 3. - Cette régie est installée 3 rue de la Poulallerie 69002 Lyon ;

Art. 4. - La régie encaisse les produits suivants :

- Droits d'entrées ;
- Visites commentées ;
- Participation à des lectures-spectacles ;
- Participation à des ateliers pédagogiques ;
- Vente d'ouvrages mis en dépôt ;
- Prêt de photographies ;

Monnayeur :

- Vente de catalogue ;
- Photocopies ;
- Affiches, cartes postales, disques compactes, petits objets en rapports avec l'activité du musée ;
- Participation à des parcs urbains hors les murs ;
- Vente de Lyon City Card ;
- Vente de cartes « Musées » et de cartes « Culture » ;

Art. 5. - Les recettes désignées à l'article 4 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- Numéraire ;
- Chèques bancaires ;
- Cartes Bancaires avec ou sans contact, en présentiel ou à distance ;
- Virement ;
- Cartes Pass Région ;
- Carte Lyon City Card ;

Art. 6. - La régie n'est pas prolongée, le paiement en régie se fait « au comptant » ;

Art. 7. - Le montant de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à dix mille euros (10 000 €) ;

Art. 8. - Un compte de dépôt de fond est ouvert au nom du régisseur à qualité auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques 3 rue de la Charité 69002 Lyon ;

Art. 9. - Il est institué un fonds de caisse permanent de six cent euros (600 €) ;

Art. 10. - Le régisseur doit verser la totalité des recettes encaissées à la Trésorerie de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon au moins une fois par mois, le dernier jour ouvrable du mois, sur production d'un bulletin sommaire de versement, et lors de sa sortie de fonction. Toutefois, il y aura lieu d'effectuer un versement supplémentaire lorsque le montant de l'encaisse sera atteint. Dans le cas où les recettes sont encaissées par effets bancaires ou postaux, les chèques devront être envoyés régulièrement au Centre de Traitement des Chèques de Créteil.

Les recettes seront constatées par la production d'états mensuels, remis régulièrement à la Direction des finances de la Ville ;

Art. 11. - Le régisseur sera désigné par arrêté municipal sur avis conforme de Monsieur le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon ;

Art. 12. - Le régisseur est assujéti à un cautionnement fixé selon la réglementation en vigueur ;

Art. 13. - Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité fixée selon la réglementation en vigueur ;

Art. 14. - Le recouvrement des droits est effectué via une billetterie informatisée respectant la réglementation en vigueur. Des états détaillés

des ouvrages déposés, vendus et rendus mentionnant les valeurs unitaires et totales devront être remis à la Trésorerie en même temps que le versement de fin de mois ;

Art. 15. - M. l'Adjoint Délégué aux Finances et M. le Trésorier de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prendra effet à compter de sa publication au Bulletin Municipal Officiel ou de son affichage légal, et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.
Lyon, le 18 juin 2018

Pour le Maire,
L'Adjoint au Maire de Lyon
Délégué aux Finances et à la Commande Publique
Richard BRUMM

Décision d'ester en justice - Recours en annulation de Mme A.B.T. contre la décision de mutation 24 octobre 2018 l'affectant à la Direction de l'éducation (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour tenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée "rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un Conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions",

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 20 juillet 2017 déléguant à M. Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personnel.

Vu la requête n°1802164-8 du 26 mars 2018 déposée par Mme A.B.T., représentée par Maître Philippe Veber, avocat au Barreau de Lyon.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Mme A.B.T., représentée par Maître Philippe Veber, devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- l'annulation de la décision de mutation de Mme A.B.T. en date du 24 octobre 2018,
- l'injonction à la Ville de Lyon de faire cesser la situation de harcèlement moral qu'aurait subi Mme A.B.T.,
- l'injonction à la Ville de Lyon d'accorder à Mme A.B.T. le bénéfice de la protection fonctionnelle, tel qu'il est prévu par l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983,
- la condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 3000 € en application des dispositions de l'article L.761-1 du Code de Justice administrative.

Art. 2- M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 19 juin 2018

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Gérard CLAISSE

Décision d'ester en justice - Appel de la Ville de Lyon devant la Cour d'appel d'Aix en Provence à l'encontre du jugement n°2018/435 rendu le 20 avril 2018 par le Tribunal de grande instance de Grasse suite à l'assignation de la Ville de Lyon à la demande de M. R.B. aux fins d'annulation du testament de Mme R.B. épouse L. sur le fondement de l'article 901 du Code Civil et d'ouverture des opérations de liquidation partage (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour tenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée «rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un Conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent lesdites décisions»,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 20 juillet 2017 déléguant à Mme Sandrine Frih les compétences relatives au contentieux général,

Vu le jugement n°2018/435 en date du 20 avril 2018 rendu par le Pôle Civil- 1ère Chambre B- du Tribunal de grande instance de Grasse (RG : 13/01329).

Décide :

Article Premier. – Que la Ville de Lyon relèvera appel partiel devant la Cour d'appel d'Aix en Provence sur les différents chefs du jugement précité rendu le 20 avril 2018 par le Tribunal de grande instance de Grasse, entre M. R.B., la Ville de Lyon, M. P.D., Mme C.R. veuve D., l'ayant conduite à se voir débouter de ses demandes à l'encontre de M. R. B., les autres chefs du jugement n'étant pas critiqués, le jugement précité ayant :

- débouté M. R.B. de l'ensemble de ses demandes ;
- débouté la Ville de Lyon de sa demande reconventionnelle et de sa demande en dommages et intérêts ;
- dit n'y avoir lieu à exécution provisoire de la décision ;
- condamné M. R.B. à payer la somme de 2 500 euros à la Ville de Lyon au titre des dispositions de l'article 700 du Code de procédure civile ;
- condamné M. R.B. aux entiers dépens de l'instance, qui pourront être recouverts conformément aux dispositions de l'article 699 du Code de procédure Civile.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 19 juin 2018

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée,
Sandrine FRIH

Décision d'estimer en justice - Référé expertise de la SNC V.I.D'E. et de la SCCV T.L. avant la démolition de plusieurs bâtiments situés dans le quartier de la gare de Lyon Part Dieu, boulevard Marius Vivier Merle, avenue Georges Pompidou et place Béraudier, la construction d'un ensemble immobilier dénommé « T.L. » et la réalisation de travaux d'aménagement sous la place Béraudier (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un Conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 20 juillet 2017 déléguant à Mme Sandrine Frih les compétences relatives au contentieux général,

Vu l'assignation délivrée le 30 mai 2018 à la Ville de Lyon par la Selarl D.H.V. & A, Huissiers de Justice, à la demande de la SNC V.I.D'. représentée par Maître Emmanuelle Morvan, Avocat au Barreau de Paris.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par la SNC V.I.D'E. et la SCCV T. L., devant le Tribunal de grande instance de Lyon tendant à obtenir la désignation d'un expert avant démolition de plusieurs bâtiments situés dans le quartier de la gare de Lyon Part Dieu, boulevard Marius Vivier Merle, avenue Georges Pompidou et place Béraudier, la construction d'un ensemble immobilier dénommé « T.L. » et la réalisation de travaux d'aménagement sous la place Béraudier.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 19 juin 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée,
Sandrine FRIH*

Délégation de signature accordée au personnel municipal pour la gestion du service des certificats d'authentification sous protocole SSL (protocole de sécurisation des échanges) serveurs et cachet de norme RGS (Référentiel Général de Sécurité) délivrés pour la sécurisation des données dématérialisées de la Ville de Lyon (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction des systèmes d'information et des télécommunications)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment le premier alinéa de son article L. 2511-27 ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2007 modifié portant application de l'article D 1617-23 du code général des collectivités territoriales relatif à la dématérialisation des opérations en comptabilité publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2017/3173 du 17 juillet 2017 par laquelle l'assemblée délibérante a élu et installé immédiatement M. Georges Képénékian dans ses fonctions de Maire de Lyon ;

Considérant qu'il convient d'assurer matériellement et dans des conditions de rapidité optimale la bonne marche des services ;

Sur proposition de M. le Secrétaire général ;

Arrête :

Article Premier. - Sous la surveillance et la responsabilité du Maire, délégation permanente est donnée à M. Yves Daronnat, Responsable de service au sein de la Direction des systèmes d'information et des télécommunications (DSIT), afin d'instruire et de signer en qualité de mandataire exprès les actes de gestion (dont émission, révocation) des certificats d'authentification sous protocole SSL (protocole de sécurisation des échanges) serveurs et cachet de norme RGS (Référentiel Général de Sécurité) délivrés pour la sécurisation des données dématérialisées de la Ville de Lyon.

Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves Daronnat, la délégation consentie à l'article 1er du présent arrêté pourra être exercée dans des limites identiques et par ordre de priorité par :

- M. Jean-Marie Achard, responsable de l'unité pilotage des applications,

- M. Jean-François Violette, directeur de la DSIT.

Art. 3. - Le présent arrêté prendra effet après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 4. - M. le directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre le présent arrêté doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa date d'affichage.

Lyon, le 20 juin 2018

*Le Maire de Lyon,
Georges KÉPÉNÉKIAN*

Assemblée générale, Conseil d'administration et Bureau de l'association Comité des œuvres sociales de la Ville de Lyon (COS) – Désignation du président (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction des assemblées)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2122-25 ;

Vu les articles 5, 6, 7 et 11 des statuts de l'association Comité des œuvres sociales de la Ville de Lyon (COS) approuvés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2016 ;

Considérant que l'association Comité des œuvres sociales de la Ville de Lyon a pour objet d'instituer, notamment en faveur des agents de la Ville de Lyon, du Centre communal d'action sociale (CCAS), du Conservatoire à rayonnement régional, de la Caisse des écoles, de l'école nationale des beaux-arts de Lyon, toutes les formes d'aides jugées opportunes, notamment financières et matérielles, toutes actions de nature à favoriser leur épanouissement personnel, plus spécialement dans le domaine social, culturel et sportif et à favoriser les liens de solidarité entre les agents de ces différents services et établissements ;

Considérant que l'association est administrée par un conseil d'administration composé de 23 membres :

• 9 membres représentant la Ville de Lyon comprenant un Adjoint au Maire, président, et 8 conseillers municipaux titulaires et 8 suppléants désignés par le Conseil municipal,

• le président du Conseil d'administration du Conservatoire à rayonnement régional ou son représentant,

• le président du Conseil d'administration de la Caisse des écoles ou son représentant,

- 10 membres élus parmi les membres actifs,
- 2 membres élus parmi les membres adhérents ;

Considérant que par lecture combinée des articles 5, 6, 7 et 11 des statuts de l'association, l'Adjoint au Maire, président du Bureau, du conseil d'administration et de l'Association, peut être désigné par le Maire de Lyon ;

Arrête :

Article Premier. - M. Jérôme Maleski, Adjoint au Maire de Lyon, est désigné en tant que Président de l'Association, du conseil d'administration et du Bureau de l'association Comité des œuvres sociales de la Ville de Lyon (COS), pour la durée du mandat en cours.

Art. 2. - M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera applicable à compter du 1er juillet 2018 après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département. Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 21 juin 2018

Le Maire de Lyon,
Georges KÉPÉNÉKIAN

Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction des Déplacements Urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2018RP34510	Zone de rencontre rue Jean Fabre à Lyon 2ème (circulation)	La zone dénommée Jean Fabre (2) composée de la rue Jean Fabre constitue une zone de rencontre au sens de l'article R.110-2 du code de la route. Tout stationnement d'un véhicule sur la zone de rencontre, en dehors des emplacements aménagés à cet effet, est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la route. Les règles de circulation définies à l'article R.110-2 du Code de la route y sont applicables à compter de la mise en place de la signalisation. Signalisation : les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation verticale et horizontale adaptée (panneau B52 signale l'entrée de la zone de rencontre et le panneau B53 annonce la fin de la zone).	18/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34357	Voie cyclable pont Winston Churchill Lyon 6ème et pont Winston Churchill Lyon 4ème (circulation)	Il est créé une piste cyclable bidirectionnelle réservée exclusivement aux cycles à deux ou trois roues sur le pont Winston Churchill (6) et le pont Winston Churchill (4) sur le côté Sud.	13/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34629	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3ème, du cours Lafayette Lyon 6ème, de la rue d'Alsace (Villeurbanne) et du cours Tolstoï (Villeurbanne) (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (3), du cours Lafayette (6), de la rue d'Alsace (Villeurbanne) et du cours Tolstoï (Villeurbanne) : la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. la circulation des cycles circulant dans le sens Est-Ouest et le sens Nord-Sud est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue d'Alsace (Villeurbanne) et abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. Les mouvements directionnels suivants sont autorisés pendant la durée de rouge du signal tricolore concerné, pour les cycles exclusivement et en cédant le passage aux piétons régulièrement engagés ainsi qu'aux différents mouvements de véhicules admis dans le carrefour : - mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant depuis la rue d'Alsace (Villeurbanne) dans le sens Nord-Sud vers le cours Lafayette (6) sur la bande cyclable dans le sens Est-Ouest. - Mouvement tout droit pour les cycles circulant depuis la bande cyclable du cours Lafayette (3) dans le sens Ouest-Est vers le cours Tolstoï (Villeurbanne) sur la bande cyclable dans le sens Ouest-Est.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34631	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette Lyon 6ème, du cours Lafayette Lyon 3ème, de l'avenue Thiers Lyon 6ème, et de la rue de la Villette Lyon 3ème. (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (6), du cours Lafayette (3), de l'avenue Thiers (6) et de la rue de la Villette (3) : la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. la circulation des cycles circulant dans le sens Est-Ouest est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux et de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux véhicules venant par la droite.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2018RP34480	Interdiction de tourner à l'intersection du cours Lafayette et de la rue Etienne Richerand Lyon 6e et 3e (circulation)	Il est interdit de tourner à gauche pour les véhicules circulant sur le cours Lafayette (6) dans le sens Est-Ouest, à la hauteur de la rue des Charmettes (6) en direction de la rue Etienne Richerand (3) dans le sens Nord-Sud.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34629	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3ème, du cours Lafayette Lyon 6ème, de la rue d'Alsace (Villeurbanne) et du cours Tolstoï (Villeurbanne) (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (3), du cours Lafayette (6), de la rue d'Alsace (Villeurbanne) et du cours Tolstoï (Villeurbanne) : la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. la circulation des cycles circulant dans le sens Est-Ouest et le sens Nord-Sud est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue d'Alsace (Villeurbanne) et abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. Les mouvements directionnels suivants sont autorisés pendant la durée de rouge du signal tricolore concerné, pour les cycles exclusivement et en cédant le passage aux piétons régulièrement engagés ainsi qu'aux différents mouvements de véhicules admis dans le carrefour : - mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant depuis la rue d'Alsace (Villeurbanne) dans le sens Nord-Sud vers le cours Lafayette (6) sur la bande cyclable dans le sens Est-Ouest. - Mouvement tout droit pour les cycles circulant depuis la bande cyclable du cours Lafayette (3) dans le sens Ouest-Est vers le cours Tolstoï (Villeurbanne) sur la bande cyclable dans le sens Ouest-Est.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34631	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette Lyon 6ème, du cours Lafayette Lyon 3ème, de l'avenue Thiers Lyon 6ème et de la rue de la Villette Lyon 3ème (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (6), du cours Lafayette (3), de l'avenue Thiers (6) et de la rue de la Villette (3) : la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. la circulation des cycles circulant dans le sens Est-Ouest est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux véhicules venant par la droite.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34445	Voie réservée cours Lafayette Lyon 6ème (circulation)	Une voie dans le sens de la circulation générale est réservée à la circulation des véhicules des services réguliers urbains et interurbains de transport en commun cours Lafayette (6), chaussée centrale, dans le sens Ouest-Est de l'avenue Thiers (6) à la limite de la ville de Villeurbanne. la circulation des taxis est strictement interdite sur cette voie. Tout arrêt ou stationnement d'un véhicule sur la voie réservée est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34446	Voie cyclable cours Lafayette Lyon 6ème de la limite avec la commune de Villeurbanne à la rue Bellecombe Lyon 6ème (circulation)	Il est créé une bande cyclable dans le sens contraire à la circulation réservée exclusivement et obligatoirement aux cycles à deux ou trois roues sur le cours Lafayette (6) de la limite avec la commune de Villeurbanne à la rue Bellecombe (6) dans le sens Est-Ouest.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2018RP34484	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette et rue d'Inkermann Lyon 3ème et 6ème (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (6), du cours Lafayette (3), de la rue d'Inkermann (6) : la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. la circulation des cycles dans le sens Est-Ouest est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue d'Inkermann (6) et abordant cette intersection, sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. Les mouvements directionnels suivants sont autorisés, pendant la durée de rouge du signal tricolore concerné, pour les cycles exclusivement et en cédant le passage aux piétons régulièrement engagés ainsi qu'aux différents mouvements de véhicules admis dans le carrefour : - mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant depuis la rue d'Inkermann (6) dans le sens Nord-Sud vers le cours Lafayette (6) sur la bande cyclable dans le sens Est-Ouest. - Mouvement direct pour les cycles circulant sur le cours Lafayette (3) dans le sens Ouest-Est.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34485	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3e, du cours Lafayette Lyon 6ème, de la rue Bellecombe Lyon 3e et de la rue Bellecombe Lyon 6ème.(criculation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (6), du cours Lafayette (3), de la rue Bellecombe (3) et de la rue Bellecombe (6) ; la circulation des véhicules est réglementée par des feux tricolores circulaires. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue Bellecombe (3) et de la rue Bellecombe (6) et abordant cette intersection, sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. la circulation des cycles circulant dans le sens Est-Ouest est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. Les mouvements directionnels suivants sont autorisés, pendant la durée de rouge du signal tricolore concerné, pour les cycles exclusivement et en cédant le passage aux piétons régulièrement engagés ainsi qu'aux différents mouvements de véhicules admis dans le carrefour : - mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant sur le cours Lafayette (6) sur la bande cyclable dans le sens Est-Ouest vers la rue Bellecombe (6) sur la bande cyclable en sens inverse de la circulation générale dans le sens Sud-Nord. - Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant sur le cours Lafayette (3) sur la bande cyclable dans le sens Ouest-Est vers la rue Bellecombe (3) sur la bande cyclable dans le sens Nord-Sud.. - Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant sur la rue Bellecombe (3) sur la bande cyclable dans le sens Sud-Nord vers le cours Lafayette (3) sur la bande cyclable dans le sens Ouest-Est.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2018RP34486	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3ème et rue Notre-Dame et du cours Lafayette Lyon 6ème (circulation).	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (6) du cours Lafayette (3) et de la rue d'Inkermann (6) : la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. la circulation des cycles circulant dans le sens Est-Ouest est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue Notre-Dame (6) et abordant cette intersection, sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. Les mouvements directionnels suivants sont autorisés, pendant la durée de rouge du signal tricolore concerné, pour les cycles exclusivement et en cédant le passage aux piétons régulièrement engagés ainsi qu'aux différents mouvements de véhicules admis dans le carrefour : - mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant depuis la rue Notre Dame (6) dans le sens Nord-Sud vers le cours Lafayette (6) sur la bande cyclable dans le sens Est-Ouest. - Mouvement direct pour les cycles circulant sur le cours Lafayette (3) sur la bande cyclable dans le sens Ouest-Est.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34487	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3ème, de la rue Baraban Lyon 3ème, rue Baraban Lyon 6ème et du cours Lafayette Lyon 6ème. (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (6), du cours Lafayette (3), de la rue Baraban (3) et de la rue Baraban (6) (circulation). la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. la circulation ds cycles circulant dans le sens Est-Ouest est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue Baraban (3) et rue Baraban (6) et abordant cette intersection, sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. Les mouvements directionnels suivants sont autorisés, pendant la durée de rouge du signal tricolore concerné, pour les cycles exclusivement et en cédant le passage aux piétons régulièrement engagés ainsi qu'aux différents mouvements de véhicules admis dans le carrefour : - mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant depuis la rue Baraban (3) dans le sens Sud-Nord vers le cours Lafayette (3) sur la bande cyclable dans le sens Ouest-Est.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34488	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3ème, du cours Lafayette Lyon 6ème, de la rue des Droits de l'Homme Lyon 6ème et de la rue Maurice Flandin Lyon 3ème. (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection du cours Lafayette (6), du cours Lafayette (3), de la rue des Droits de l'Homme (6) et de la rue Maurice Flandin (3). la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. la circulation des cycles circulant dans le sens Est-Ouest est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue des Droits de l'Homme (6) et rue Maurice Flandin (3) et abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. Les mouvements directionnels suivants sont autorisés pendant la durée de rouge du signal tricolore concerné, pour les cycles exclusivement et en cédant le passage aux piétons régulièrement engagés ainsi qu'aux différents mouvements admis dans le carrefour : - mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant depuis la rue Maurice Flandin (3) dans le sens Sud-Nord vers le cours Lafayette (3) sur la bande cyclable dans le sens Ouest-Est.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34473	Abrogation de circulation à l'intersection du cours Lafayette Lyon 6ème, du cours Lafayette Lyon 3ème, de la rue des Droits de l'Homme Lyon 6ème et de la rue Maurice Flandin Lyon 3ème (circulation)	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation : est abrogé l'arrêté 2009RP03212 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2018RP34474	Abrogation de circulation à l'intersection du cours Lafayette Lyon 6ème, du cours Lafayette Lyon 3ème, de l'avenue Thiers Lyon 6ème et de la rue de la Villette Lyon 3ème (circulation).	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation : est abrogé l'arrêté 2009RP03281 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34475	Abrogation de circulation à l'intersection du cours Lafayette et de la rue Bellecombe Lyon 6ème (circulation)	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation : est abrogé l'arrêté 2009RP04775 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34476	Abrogation de circulation à l'intersection de la rue Baraban Lyon 3ème, du cours Lafayette Lyon 6ème, de la rue Baraban Lyon 6ème et du cours Lafayette Lyon 3ème (circulation)	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation : est abrogé l'arrêté 2009RP06187 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34477	Abrogation de circulation à l'intersection du cours Gambetta Lyon 6ème, du cours Lafayette Lyon 3ème et de la rue Notre Dame Lyon 6ème (circulation)	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation : est abrogé l'arrêté 2009RP06249 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34478	Abrogation de circulation à l'intersection du cours Lafayette Lyon 6ème, du cours Lafayette Lyon 3ème, de la rue d'Alsace (Villeurbanne) et du cours Tolstoï (Villeurbanne)	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation : est abrogé l'arrêté 2009RP10963 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34479	Abrogation de circulation à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3ème et Lyon 6ème, et de la rue d'Inkermann Lyon 6ème (circulation)	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation : est abrogé l'arrêté 2011RP26805 du 07/10/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	20/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction des Déplacements Urbains - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin Municipal Officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la Régulation Urbaine - Service Occupation Temporaire de l'Espace Public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7852	Entreprise Dombes Cotières Travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de mise à niveau de chambre télécom	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Béranger	de part et d'autre de l'emprise de chantier entre la rue des Emeraudes et le cours Vitton	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre la rue des Emeraudes et le cours Vitton	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre du n° 3 bis	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			les véhicules riverains circulant dans le sens Nord / Sud devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la rue des Emeraudes	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 8h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7853	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée par du personnel de l'entreprise le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la Terrasse	sur le trottoir au droit de l'immeuble situé au n° 3	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 26 juin 2018, de 8h à 17h
7854	La Métropole de Lyon / Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Verlet Hanus Rue Chaponnay	entre la rue Duguesclin et la rue Voltaire entre la rue Voltaire et la rue Duguesclin	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h à 11h
7855	Entreprise Jacques Richet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	côté pair, sur 10 m au droit du n° 38 côté pair, sur 10 m au droit du n° 8	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018
7856	Entreprise Kangourou	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'inspection d'ouvrage SNCF	la circulation des véhicules sera interdite la circulation des véhicules sera interdite pour les véhicules supérieur à 3,5 tonnes le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Perrache Trémie n°7 Quai Perrache	sens Nord/Sud, entre la rue du Bélier et la rue Dugas Montbel voie d'accès au cours Verdun Perrache côté Ouest, sous le pont SNCF	Le mardi 10 juillet 2018, de 21h à 5h
7857	Entreprise Wannitube et Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de chauffage urbain	des ponts lourds seront positionnés sur la fouille en dehors des activités de chantier afin de préserver la circulation des véhicules la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Boulevard Stalingrad	sens Nord / Sud, au carrefour avec la rue Jean Novel sens Nord / Sud entre la commune de Villeurbanne et la rue Jean Novel	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018 Le mardi 26 juin 2018, de 20h à 6h A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
7858	Entreprise Procath	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la Ville de Lyon	le véhicule de l'entreprise Procath sera autorisé à stationner	Avenue Jean Jaurès	trottoir Est, au droit du n° 351	Le jeudi 21 juin 2018
7859	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Desaix Boulevard Marius Vivier Merle Rue Desaix	entre la rue des Cuirassiers et le boulevard Marius Vivier Merle sur l' Ilôt central face au mail Bouchut entre la rue des Cuirassiers et le boulevard Marius Vivier Merle	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7860	Entreprise de Production Astharte et Compagnie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une websérie	la circulation des véhicules sera interrompue pendant les prises de vues	Montée Justin Godart	de la rue Belfort à la rue Célu	A partir du vendredi 22 juin 2018, 19h, jusqu'au samedi 23 juin 2018, 1h30
				Rue Lebrun	entre la montée Justin Godart et la montée Bonafous	
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques de la société de production seront autorisés	Place Carnot	sur le trottoir, en face de la partie comprise entre le n° 9 et le n° 11	Le vendredi 22 juin 2018, de 15h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Célu	côté pair, entre la montée Justin Godart et le n° 6	A partir du jeudi 21 juin 2018, 23h, jusqu'au vendredi 22 juin 2018, 23h
			l'installation d'un projecteur sur pied sera autorisée		côté pair sur le trottoir, au Sud de la montée Justin Godart	A partir du vendredi 22 juin 2018, 21h30, jusqu'au samedi 23 juin 2018, 1h30
7861	Entreprise Mdtip	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réseau eau glacée pour le compte de l'Hôtel des Impôts	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de la Charité	entre la rue Sala et la rue Sainte Hélène	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 50 m, entre la rue Sala et la rue Charles Biennier	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Charité	sens Nord/Sud, entre la rue François Dauphin et la rue Sainte Hélène	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
					sens Sud/Nord, entre la rue Sala et la rue Charles Biennier	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sala	entre la rue de la Charité et la rue Auguste Comte	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
					côté impair, sur 15 m en face du n° 38 (le long du jardin d'enfants)	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
			côté pair, sur 40 m à l'Est de la rue de la Charité			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7862	La Société anonyme de construction de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération la Ruée Vers l'Appart	l'installation de barrières sera autorisée sur le trottoir	Rue Montgolfier	côté pair, entre la rue Duguesclin et la rue de Créqui	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 8h à 19h30
				Rue de Créqui	au droit du n° 61	
7863	Société Spl Part Dieu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'arceaux de vélos	le stationnement des vélos sera autorisé	Boulevard Eugène Deruelle	trottoir Sud, sur 40 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au lundi 31 décembre 2018
				Boulevard Marius Vivier Merle	trottoir Ouest, sur 40 m au Nord de la rue Servient sur 40 m, le long de la plateforme du Tramway au Sud du boulevard Eugène Deruelle	
7864	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'opérations de maintenances	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Place Jules Ferry	sur le trottoir, au droit de l'immeuble situé au n° 5	Le jeudi 28 juin 2018, de 8h à 13h
7865	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue André Philip	entre la rue Mazenod et la rue de la Part-Dieu	Le mardi 26 juin 2018, de 21h à 6h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, sur 30 m au Sud de la rue de la Part-Dieu	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Mazenod	
		les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»				
7866	Entreprise Déco Studio	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bourmes	sur 10 m au droit du n° 13	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018
7867	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Delandine	sur 10 m, au droit du n° 20	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 24 juillet 2018
7868	Entreprises Technisign et Rca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte des ouvrages d'arts, la Métropole de Lyon (réfection des joints de chaussée)	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie dans les deux sens de circulation	Pont Pasteur	entre la quai Perrache et l'avenue Leclerc	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
7869	Entreprise Jacquet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Bony	sur 8 m sur le trottoir situé au droit du n° 6, le demandeur matérialisera un cheminement piétons sur les emplacements de stationnement	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mardi 17 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 m au droit du n° 6	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7870	La Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Maximin	côté jardin, entre la rue du Docteur Rebatel et le n° 54	Le jeudi 28 juin 2018, de 7h30 à 12h
7871	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Villon	entre la rue Saint Mathieu et la rue Saint Romain	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
				Rue Saint Maurice	au droit du n° 13	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Saint Romain	entre le n° 36 et la rue Villon	
				Rue Villon	entre la rue Saint Mathieu et la rue Saint Romain	
				Rue Saint Maurice	au droit du n° 13	
				Rue Saint Romain	des deux côtés, entre le n° 36 et la rue Villon	
				Rue Villon	des deux côtés, entre la rue Saint Mathieu et la rue Saint Romain	
	Rue Saint Maurice	des deux côtés, au droit du n° 13				
7872	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de RTE	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue du Souvenir	au droit du n° 28	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7873	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Delandine	côté impair, sur 30 m au droit du n° 69	Le jeudi 28 juin 2018, de 8h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre le cours Bayard et la rue Casimir Périer	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 69	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché de la rue Bayard	
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			
7874	Entreprise Cpb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise CPB	Avenue Paul Santy	trottoir Sud, sur 40 m au droit du n° 24	Le lundi 25 juin 2018
				Rue Jean Sarrazin	trottoir Ouest, sur 30 m au Sud de l'avenue Paul Santy	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Paul Santy	côté pair, sur 40 m au droit du n° 24	
				Rue Jean Sarrazin	côté Ouest, sur 30 m au Sud de l'avenue Paul Santy	
7875	Entreprise Scopelec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laurencin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 14	Le mardi 3 juillet 2018, de 7h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7876	Entreprise de Production Astharte et Compagnie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une websérie	la circulation des véhicules sera interrompue pendant les prises de vues	Rue des Capucins	de la rue Saint-Polycarpe à la montée de la Grande Côte	Le vendredi 29 juin 2018, de 12h à 14h
						Le jeudi 28 juin 2018, de 9h à 16h30
						Le mardi 26 juin 2018, de 9h à 16h30
						A partir du mercredi 27 juin 2018, 18h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 3h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		A partir du lundi 25 juin 2018, 19h, jusqu'au mardi 26 juin 2018, 19h	
				Boulevard de la Croix-Rousse	chaussée Nord, côté Sud entre la rue Villeneuve et le n° 131	Le lundi 25 juin 2018, de 6h à 20h
7877	La Métropole de Lyon - Direction de la propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de chaussée	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard Yves Farge	entre la rue Gustave Nadaud et la rue Crépet	Le jeudi 28 juin 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Gustave Nadaud et la rue Crépet	
7878	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Carrier	côté pair, sur 15 m au droit du n° 26	Le jeudi 28 juin 2018
7879	Entreprise Vita	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pasteur	sur 20 m au droit du n° 18	Le lundi 2 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 18	
7880	Entreprise Progrès Evenements	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Grande Soirée de l'été du Progrès	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Rambaud	sur les emplacements en épi, en face du n° 52	Le jeudi 28 juin 2018, de 17h à 0h
			l'installation de deux tentes et d'une scène sera autorisée		sur la terrasse du Azar Club, au droit du n° 52	Le jeudi 28 juin 2018, de 8h à 0h
7881	L'établissement la Cave O Papilles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée dégustation	l'installation de cinq tables et de chaises sera autorisée	Avenue Maréchal de Saxe	sur le trottoir, au droit du n° 97	Le jeudi 28 juin 2018, de 16h à 0h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7882	La Mairie du 9 ^{ème} arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation labellisée Tout le Monde Dehors, Les Soirées Festives de Gorge de Loup	des animations seront autorisées (montage dès 15 h)	Rue Louis Loucheur	sur le trottoir, au droit du n° 2	Les jeudi 28 juin 2018 et vendredi 29 juin 2018, de 18h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sergent Michel Berthet	sur le trottoir, au droit du n° 26	
					entre la rue Saint Pierre de Vaise et la rue Cottin, à l'exception des emplacements réservés aux transports de fonds	Les jeudi 28 juin 2018 et vendredi 29 juin 2018, de 14h à 23h
7883	L'organisme Grandlyon Habitat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'inauguration de la Maison du Projet Tony Garnier	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Wakatsuki	entre la rue Emile Combes et la rue Théodore Levigne	Le mercredi 27 juin 2018, de 18h à 21h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Emile Combes et la rue Théodore Levigne	Le mercredi 27 juin 2018, de 8h à 21h30
7884	Entreprise Sas Studio 52	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée au Azar Club	l'installation d'un buffet, de 10 mange-debout et d'une zone fumeur sera autorisée	Quai Rambaud	sur la terrasse du Azar Club, au droit du n° 52	Le mardi 26 juin 2018, de 17h à 0h
7885	L'institut Lumière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un Été en Scope dans le cadre de Tout le Monde Dehors	une projection sera autorisée	Place Ambroise Courtois		Les mardi 10 juillet 2018 et mardi 17 juillet 2018, de 19h à 0h30
						Les mardi 26 juin 2018 et mardi 3 juillet 2018, de 19h à 0h30
						Les mardi 24 juillet 2018 et mardi 14 août 2018, de 19h à 0h30
						Les mardi 21 août 2018 et mardi 28 août 2018, de 19h à 0h30
7886	La Mairie du 4 ^{ème} arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une concertation sur un projet d'aménagement	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Anselme	partie comprise entre la rue Chazière et la rue Philippe de Lassalle	A partir du vendredi 22 juin 2018, 8h, jusqu'au jeudi 28 juin 2018, 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés, partie comprise entre la rue Chazière et la rue Philippe de Lassalle	
7887	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Pasteur	trottoir Ouest, sur 40 m au Nord de la rue Jaboulay	Le mardi 3 juillet 2018, de 7h30 à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	Le mardi 3 juillet 2018
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché de la rue Jaboulay	Le mardi 3 juillet 2018, de 7h30 à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7888	Entreprise Calt Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	la circulation des piétons sera interrompue pendant les prises de vues	Cours de la Liberté	sur le trottoir, au droit du n° 4	Le mercredi 27 juin 2018, de 15h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	des deux côtés, entre la rue de Bonnel et la rue Rabelais	A partir du mardi 26 juin 2018, 15h, jusqu'au mercredi 27 juin 2018, 15h
				Cours de la Liberté	au droit du n° 4	A partir du mardi 26 juin 2018, 17h, jusqu'au mercredi 27 juin 2018, 20h
				Rue Rabelais	côté impair, du cours de la Liberté au quai Victor Augagneur	
					Rue Le Royer	des deux côtés, entre la rue de Créqui et la rue Vendôme
	Quai Victor Augagneur	sur la promenade, en face du n° 3	Le mercredi 27 juin 2018, de 6h à 18h			
7889	Entreprise Calt Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marius Berliet	côté impair, sur la partie comprise entre le n° 71 et le n° 65	A partir du lundi 25 juin 2018, 8h, jusqu'au mardi 26 juin 2018, 18h
				Rue Audibert et Lavirotte	au droit et en face du n° 5	
					l'installation du dispositif cantine de la société de production sera autorisée	
7890	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Georges Pompidou	trottoir pair, entre le n° 22 et la rue Maurice Flandin	Le lundi 25 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Maurice Flandin et le n° 22	
			la circulation sera autorisée dans le couloir réservé aux autobus		sens Est/Ouest, entre le n° 22 et la rue Maurice Flandin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 15 m à l'Est du n° 22	
7891	Monsieur Mintz John	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la pose de la benne du demandeur sera autorisée	Quai Saint Vincent	sur 5 m au droit du n° 12	A partir du lundi 18 juin 2018, 7h, jusqu'au mardi 19 juin 2018, 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m au droit du n° 12	
7892	Entreprise Toiture et Façade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la pose d'une benne du demandeur sera autorisée	Rue Claudius Linossier	sur 5 m au droit du n° 13	A partir du mercredi 20 juin 2018, 7h, jusqu'au jeudi 21 juin 2018, 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m au droit du n° 13	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7893	Entreprise C2dg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Royale	sur 20 m sur les emplacements de stationnement situés au droit du n° 8	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au lundi 9 juillet 2018
			la mise en place d'un dépôt de matériaux sur la chaussée sera autorisée		sur 8 m au droit du n° 22	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit du n° 22	
7894	Entreprise Mathys Demo. Tech	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Saint Georges	sur le trottoir situé au droit du n° 78, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018
			la mise en place de l'emprise de chantier du demandeur sera autorisée		sur la zone de desserte située au droit du n° 78	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur la zone de desserte située au droit du n° 78	
7895	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage avec une grue automotrice de 60 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Place des Terreaux	au droit du n° 8 lors de la phase de levage des charges	Le mercredi 27 juin 2018, de 7h à 19h
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Nord	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7896	Entreprise Eiffage Génie Civil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue d'Inkermann	des deux côtés de la chaussée, entre la Commune de Villeurbanne et la rue de la Viabert	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la Commune de Villeurbanne et la rue de la Viabert	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la Commune de Villeurbanne et la rue de la Viabert	
7897	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier à deux voies	Quai Charles de Gaulle	dans les deux sens de circulation	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au lundi 2 juillet 2018, de 9h à 16h
7898	Entreprise Plomberie Semoun	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bossuet	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au droit du n° 122	Le vendredi 22 juin 2018, de 7h à 19h
7899	La Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Nuits de Fourvière	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Cléberg	dans les deux sens, partie comprise entre la montée Cardinal Decourtray et la rue Roger Radisson	Le dimanche 29 juillet 2018, de 18h à 1h
				Rue de l'Antiquaille	partie comprise entre la place de l'Antiquaille et la rue des Farges	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7900	Entreprise Smdb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de coulage de chape liquide	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Robert	partie comprise entre la rue Ney et la rue Masséna	Le vendredi 29 juin 2018, de 8h30 à 16h
				Rue Masséna	partie comprise entre la rue Louis Blanc et la rue Robert	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Robert	sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 89/91	Le vendredi 22 juin 2018
				Rue Masséna	sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 103/105	
7901	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage public	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Bony	sur 20 m, au Sud de la rue Chazière	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
				Rue Chazière	sur 40 m, au Sud de la rue Bony des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au Sud de la rue Bony	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bony	côté Est, sur 20 m au Sud de la rue Chazière	
7902	Entreprise Aceo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de dégazage et découpe de cuve de fuel	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Gorjus	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n° 12 ter	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018, de 7h à 17h
7903	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Maréchal de Saxe	sur 8 m au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au dimanche 8 juillet 2018
7904	La Métropole de Lyon - Direction des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer un exercice de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Terme	des deux côtés de la chaussée entre les n° 1 et 4	Le jeudi 28 juin 2018, de 7h à 12h
7905	Entreprise Chanavoz Prestation Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Amédée Bonnet	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 9	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018, de 7h à 19h
7906	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	sur 15 mètres de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 99	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mardi 17 juillet 2018
7906	Entreprise Pce Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'opérateur de Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Commandant Charcot		A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, de 22h à 6h
				Rue Soeur Bouvier		
				Quai Fulchiron		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7907	Entreprise Pce Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'opérateur de Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai des Etroits		A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, de 22h à 6h
				Montée Saint Laurent		
				Chemin de Chou-lans		
				Avenue Première Division Française Libre		
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Fulchiron		
				Quai des Etroits		
				Montée Saint Laurent		
				Chemin de Chou-lans		
				Avenue Première Division Française Libre		
				Rue Commandant Charcot		
Rue Soeur Bouvier						
7908	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de poteau d'incendie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lebrun	sur 20 m, côté Ouest entre la montée du Boulevard et le n° 3	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
7909	L'établissement Comme à la Maison	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Louis Vitet	au droit du n° 3, sur une longueur de 6 m	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au dimanche 4 novembre 2018
7910	Entreprise Ravaltext	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le montage d'un échafaudage	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue de Trion	dans le carrefour avec la rue Jean Prévost, lors des phases de présence et d'activité	Les mardi 26 juin 2018 et vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		dans le carrefour avec la rue Jean Prévost	
7911	La Ville de Lyon - Direction de l'éclairage public	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de candélabre	la circulation des véhicules sera interdite	Place Camille Flammarion	chaussée Ouest entre la rue Jacques Louis Hénon et la rue Dangon	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 8h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		chaussée Ouest, côté Ouest, entre la rue Jacques Louis Hénon et la rue Dangon	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
7912	Entreprise Abreseau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau de Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Pierre Valdo	des deux côtés de la chaussée au droit du n° 159	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
7913	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Clos Savaron	sur 15 m de part et d'autres du n° 9	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m de part et d'autres du n° 5	
					sur 15 m de part et d'autres du n° 9	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7914	Entreprise Proef France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Cuire	par tronçons délimités par 2 carrefours successifs entre la rue de la Terrasse et la rue Dumont	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, de 21h à 5h
7915	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de réseau et de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Grande Rue de la Croix-Rousse	des deux côtés de la chaussée entre la place Joannès Ambre et le n° 99	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 10 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Joannès Ambre		
				Grande Rue de la Croix-Rousse	des deux côtés de la chaussée entre la place Joannès Ambre et le n° 99	
7916	Entreprises Wan-nitube et Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de chauffage urbain	des ponts lourds seront positionnés sur la fouille en dehors des activités de chantier afin de préserver la circulation des véhicules	Boulevard Stalingrad	sens Nord / Sud entre la commune de Villeurbanne et la rue Jean Novel	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie			A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 20h à 6h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
7917	Entreprise Da Silva Gomes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 103	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 19h
7918	Entreprise Ag Buro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	l'accès et le stationnement seront autorisés	Rue Louis Blanc	au droit de l'immeuble situé au n° 26	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
7919	Entreprise Pbe Pro Bâti Entreprises	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Rachais	côté impair, sur 15 m au droit n° 75	Le vendredi 22 juin 2018
7920	Monsieur Patrice Ferrando	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Impasse Cazeneuve	sur 15 m, au droit du n° 5	Le lundi 25 juin 2018
7921	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Quai Raoul Carrié	entre la rue Jolivet et la rue Malibran	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 13h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet		
7922	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un branchement d'eau pluviale	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue dans les deux sens à l'avancement du chantier	Avenue Général Frère	sur 30 m, de part et d'autre de la rue de l'Argonne	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018		
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10			A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 9h à 16h30		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue de l'Argonne	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018	
7923	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre de la construction de bâtiments	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue du Vingt Cinquième Rts	dans les deux sens de la circulation	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 26 juin 2018, de 7h30 à 18h30		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
7924	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un branchement d'eau pluviale	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de Bonald	entre la rue Cavenne et le quai Claude Bernard	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 7h à 16h30		
			la circulation des véhicules sera interdite					
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				des deux côtés de la chaussée, entre le n° 2 et le quai Claude Bernard	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»				au débouché sur la rue Cavenne	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 7h à 16h30
7925	La Métropole de Lyon/ Service Voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Seguin	sur 20 m, au droit du n° 25	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant					
7926	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Square Compas Raison	sur la contre-allée Sud menant au parking du Centre social	Le mercredi 27 juin 2018		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7927	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sécurisation de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Pierre Blanc	au débouché sur la rue des Flesselles, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 8h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m à «l'Ouest» de la montée des Carmélites	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 8h30 à 16h30
				Montée des Carmélites	dans les deux sens de circulation entre la rue des Tables Claudiennes et la rue Neyret	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Blanc	sur 30 m à «l'Ouest» de la montée des Carmélites	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			les véhicules circulant à contre-sens auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		entre la rue des Flesselles et la zone de chantier, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 8h30 à 16h30
7928	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	La circulation des véhicules sera modifiée sur le carrefour suivant par la suppression de feux tricolores	Rue Challemel Lacour	au débouché de la résidence située à hauteur du n° 164	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au lundi 31 décembre 2018
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			
7929	Entreprise Créenovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Montagny	côté impair, sur 10 m au droit du n° 17	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
7930	Entreprise Errt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Route de Vienne	côté impair, sur 10 m au droit du n° 171	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
7931	Entreprise Errt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'opérateur Free	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Saint-Michel	sur 15 m, au droit du n° 58	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
				Rue de la Thibaudière	sur 10 m, au droit du n° 47	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Saint-Michel	sur 15 m, au droit du n° 58	
				Rue de la Thibaudière	sur 10 m, au droit du n° 47	
		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		Rue Saint-Michel	côté impair, sur 10 m au droit du n° 47	
				Rue Saint-Michel	sur 15 m, en face du n° 58	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7932	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à deux voies	Rue de Bonnel	sur 30 m, à l'Ouest de la rue de la Villette	A partir du jeudi 28 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	Rue de la Villette	sur 30 m, au Nord de la rue de Bonnel	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
				Rue de Bonnel	sur 40 m, à l'Ouest de la rue de la Villette	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018
7933	Entreprise Eurl Xavier Bonnet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tony Tollet	côté pair, sur 11 m au droit du n° 6	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 24 juillet 2018
7934	Entreprises Aximum/ Spie/ Electriox/ Id Verde/ Tso Catenaire/ Bouygues/ Mdo/ Seri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	La circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la piste cyclable	Boulevard des Etats Unis	dans les deux sens de circulation, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 17 septembre 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»		chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Nord, entre la rue Professeur Leriche et la rue Professeur Beauvisage	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Nord/Sud, au débouché sur le boulevard des Etats-Unis	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
			Un site propre bus provisoire sera aménagé durant la durée des travaux		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
					sens Est/Ouest, entre l'avenue Viviani et la rue Professeur Leriche	
			une circulation des véhicules sera organisée à double sens		dans les deux sens de circulation, sens Ouest/Est, entre la rue Paul Cazeneuve et la rue Jean Sarrazin	
	chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7935	Société Spl Part Dieu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'arceaux de vélos et motos	le stationnement des motos sera autorisé	Boulevard Eugène Deruelle	trottoir Sud, sur 40 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au lundi 31 décembre 2018
				Boulevard Marius Vivier Merle	sur 40 m, le long de la plateforme du Tramway au Sud du boulevard Eugène Deruelle	
			le stationnement des véhicules deux roues sera interdit gênant	Place Charles Béraudier	côté Sud/Est	
			le stationnement des vélos sera autorisé	Boulevard Marius Vivier Merle	trottoir Ouest, sur 40 m au Nord de la rue Servient	
7936	Entreprise Jean Lefèvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Serl	la circulation des véhicules sera interdite en fonction des besoins du chantier	Rue Capitaine Elisabeth Boselli	chaussée Est, sens Sud/Nord entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Ranvier	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 7h30 à 17h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Est, entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Ranvier	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
7937	Entreprise E2c Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'un camion grue	la circulation des piétons sera interdite	Rue Commandant Marchand	trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 4	Le vendredi 22 juin 2018, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m, au droit du n° 4	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 4	
7938	Entreprise Seea Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Général Mouton Duvernet	entre l'avenue Félix Faure et la rue Paul Bert	A partir du vendredi 22 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7939	Entreprise Energie Lyon Métropole	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une chaudière de secours	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Verguin	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 28-30	A partir du vendredi 22 juin 2018, 8h, jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, 18h
7940	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacques Louis Hénon	entre le n° 12 et 20	Le vendredi 22 juin 2018
7941	Entreprise Smpr	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Maurice Flandin	trottoir Est, sur 60 m au Sud de l'avenue Lacassagne	Le samedi 23 juin 2018, de 7h à 12h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir			
7942	Entreprise Comptoir des Revêtements	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Thomassin	côté impair, sur 6 m au droit du n° 39	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 24 juillet 2018
7943	Entreprise Sinctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Duhamel	sur 20 m, au droit du n° 11	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7944	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur fuite d'eau potable	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours de la Liberté	côté impair, entre le n° 37 et n° 39	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018, de 7h30 à 16h30
7945	Entreprise Roger Martin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Roux Soignat	trottoir impair, entre le n° 17 et n° 23	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 3 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 17 et n° 23	
7946	Entreprise Muru-Devaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Garibaldi	côté impair, sur 20 m au droit du n° 99	Le samedi 23 juin 2018, de 7h à 19h
7947	Entreprise Comai	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des véhicules sera interdite	Passage Panama	entre le cours Charlemagne et la rue Hrant Dink	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 8h à 16h
7948	Entreprise Sncpt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Beauvisage	sur 15 m, au droit du n° 134	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, sur 15 m au droit du n° 134	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7949	Entreprise Eiffage Energie Infrastructures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance de l'éclairage public	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Chemin de Choulians	dans le carrefour avec l'avenue Debrousse	Le lundi 25 juin 2018, de 9h à 16h
7950	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Charmettes	trottoir pair (Est), entre le n° 111 et n° 103	Les mardi 26 juin 2018 et vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 111 et n° 103	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 111 et n° 103	Les mardi 26 juin 2018 et vendredi 13 juillet 2018
7951	Monsieur Sébastien Curdy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacquard	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 18 bis	Le mardi 26 juin 2018, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7952	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de sondages sous chaussée dans le cadre des travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction de l'avancée du chantier	Rue du Vercors	entre la rue Marcel Mérieux et le n° 9	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au jeudi 28 juin 2018, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Challemel Lacour	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Prosper Chappet et la rue Marcel Mérieux	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue du Vercors	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Marcel Mérieux et le n° 9	
7953	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Templiers		A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
7954	Ville de Lyon / Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Maximin	côté pair, sur 20 m au droit du n° 54	Le jeudi 28 juin 2018, de 7h30 à 15h
7955	Entreprise Bonnefond Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sébastien Gryphe	côté pair, entre le n° 70 et n° 72	Le jeudi 28 juin 2018
7956	Ville de Lyon - Police municipale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des fêtes consulaires	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de Police	Place de la Comédie		Le vendredi 22 juin 2018, de 19h30 à 23h59
7957	Monsieur Léon Grosse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Georges Pompidou	trottoir pair, entre le n° 22 et la rue Maurice Flandin	Le vendredi 29 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Maurice Flandin et le n° 22	
			la circulation sera autorisée dans le couloir réservé aux autobus		sens Est/Ouest, entre le n° 22 et la rue Maurice Flandin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 15 m à l'Est du n° 22	
7958	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'entretien d'immeuble à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Mercier Lavault	Rue Pré Gaudry	trottoir Sud, au droit des Etablissements Brossette	Le vendredi 29 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m à l'Ouest de la rue Michel Félizat	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, sur 30 m à l'Ouest de la rue Michel Félizat	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7959	Entreprise Société de Production Astharte et Compagnie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une websérie	la circulation cycliste et piétonne sera interrompue lors des prises de vues	Passerelle du Collège		Le mercredi 27 juin 2018, de 13h à 16h
				Quai Victor Augagneur	sur les Berges entre le pont Wilson et le pont de la Guillotière	Le mercredi 27 juin 2018, de 14h à 17h
				Avenue Leclerc	sur les Berges, en face du n° 24	Le mercredi 27 juin 2018, de 15h à 18h
			la circulation sera interrompue lors des prises de vues	Rue des Tables Claudiennes	entre la rue Pou-teau et la montée de la Grande Côte	Le mercredi 27 juin 2018, de 9h à 16h
			l'accès et le stationnement de 6 véhicules techniques de la société de production seront autorisés	Quai Victor Augagneur	sur la promenade, entre la rue Mazenod et la rue de la Part Dieu	Le mercredi 27 juin 2018, de 13h à 16h
				Quai Général Sarraill	sur la promenade, entre la rue Bugeaud et la rue Vauban	Le mercredi 27 juin 2018, de 14h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Imbert Colomès	côté pair, entre la montée de la Grande Côte et le n° 13	A partir du mardi 26 juin 2018, 18h, jusqu'au mercredi 27 juin 2018, 18h
7960	Entreprise Calt Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	l'installation d'une caméra sur rail de travelling sera autorisée	Rue Maurice Flandin	sur le trottoir, côté impair, sur la partie comprise entre les n° 21 et n° 23	Les vendredi 29 juin 2018 et samedi 30 juin 2018, de 8h à 19h
					au droit et en face du n° 26	
					entre la rue Saint-Antoine et la rue d'Aubigny	
			des deux côtés, entre la rue Riboud et le n° 30		A partir du jeudi 28 juin 2018, 17h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 19h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Riboud		des deux côtés, entre la rue Bellecombe et la rue de la Villette
7961	Association Dialogues en Photographie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une exposition « Monmousseau, l'air du temps »	l'installation de 12 chevalets sera autorisée	Esplanade de la Grande Côte		Le dimanche 1 juillet 2018, de 9h à 20h
				Place des Célestins		Le samedi 30 juin 2018, de 9h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Charlemagne	sur 5 mètres, au droit du n° 106	Le vendredi 29 juin 2018, de 8h30 à 21h
				Rue Gaspard André	sur 5 mètres, en face du n° 8	Le samedi 30 juin 2018, de 8h30 à 21h
				Rue du Bon Pasteur	sur 5 mètres, au droit du n° 49	Le dimanche 1 juillet 2018, de 8h30 à 21h
			l'installation de 12 chevalets sera autorisée	Esplanade François Mitterand		Le vendredi 29 juin 2018, de 9h à 20h
7962	Entreprise la Sarl Folk	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'exposition Zoo Art Show	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	des 2 côtés de la chaussée, sur 15 m au Sud de la rue Montgolfier	A partir du vendredi 22 juin 2018, 6h, jusqu'au lundi 25 juin 2018, 23h
						A partir du vendredi 29 juin 2018, 6h, jusqu'au lundi 2 juillet 2018, 23h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7963	Entreprise Agema Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Président Edouard Herriot	côté pair, sur 10 m au droit du n° 56	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 17 juillet 2018
7964	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Sainte-Hélène	entre la rue Auguste Comte et la rue Victor Hugo	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018
7965	Entreprise Serfim T.I.C	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue René Cassin	côté pair, sur 10 m face au n° 73	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au jeudi 28 juin 2018, de 20h à 5h
7966	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Delandine	sur 5 m, au droit du n° 20	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 24 juillet 2018
7967	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Claude Bernard	entre le pont de la Guillotière et le pont de l'Université	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le pont de l'Université et le pont de la Guillotière, côté Est	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
7968	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de hotte de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Bellecour	sur 10 m, au droit du n° 26, devant la brasserie de l'Espace	Le mardi 26 juin 2018, de 7h à 12h
7969	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	Rue Professeur Calmette	trottoir Ouest, entre la promenade Léa et Napoléon Bullukian et le boulevard Jean XXIII	Le lundi 25 juin 2018
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise de chantier		entre la promenade Léa et Napoléon Bullukian et le boulevard Jean XXIII	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la promenade Léa et Napoléon Bullukian et le boulevard Jean XXIII	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la promenade Léa et Napoléon Bullukian	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7970	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Cavenne	entre la rue Salomon Reinach et la rue de l'Université	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7971	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de sondages sous chaussée dans le cadre du chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Tavernier	entre le n° 26 et la rue Berthy Albrecht	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 26 et la rue Berthy Albrecht	
7972	Entreprise Mss	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un balisage provisoire pour des manoeuvres de vannes pour le compte de l'Eau du Grand Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Claude Bernard	sur 30 m, de part et d'autre de la rue de l'Université	Les lundi 25 juin 2018 et mercredi 27 juin 2018, de 9h30 à 15h
				Rue de l'Université	sur 30 m, à l'Est du quai Claude Bernard	
				Quai Victor Augagneur	sur 30 m, au Nord du cours Gambetta	
				Pont de la Guillotière	sens Ouest/Est, sur 30 m à l'Ouest du quai Claude Bernard	
				Quai Claude Bernard	sur le carrefour avec le cours Gambetta	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Pont de la Guillotière	sens Ouest/Est, sur 30 m à l'Ouest du quai Claude Bernard	
				Quai Claude Bernard	sur le carrefour avec le cours Gambetta	
				Quai Victor Augagneur	sur 30 m, au Nord du cours Gambetta	
				Rue de l'Université	sur 30 m, à l'Est du quai Claude Bernard	
				Quai Claude Bernard	sur 30 m, de part et d'autre de la rue de l'Université	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7973	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise MLTM	Rue de Gerland	trottoir Ouest, entre le n° 20 et la rue Jayet	Le lundi 25 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 20 et la rue Jayet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 20 et la rue Jayet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7974	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Montagny	trottoir Ouest, entre la route de Vienne et la rue des Jasmins	Les lundi 25 juin 2018 et mardi 26 juin 2018
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		côté pair, entre la rue des Jasmins et la route de Vienne	
			la circulation des véhicules sera interdite		côté pair, entre la rue Henri Barbusse et la route de Vienne	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché de la rue des Jasmins	
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			
7975	Entreprise Sd Tec Consulting	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons s'effectuera sur un trottoir réduit	Rue de la Favorite	sur le trottoir situé en face des n° 6 à 10	A partir du jeudi 21 juin 2018 jusqu'au jeudi 19 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Trion	chaussée «Sud», sur 20 m, à « l'Est » de la rue de la Favorite	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7976	Entreprise Foncia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bugeaud	côté impair (Nord), entre le n° 71 et la rue Boileau	A partir du vendredi 22 juin 2018 jusqu'au mardi 26 juin 2018, de 8h à 18h
				Rue Cuvier	côté pair (Sud), entre le n° 96 et la rue Garibaldi	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au jeudi 28 juin 2018, de 8h à 18h
7977	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bon Pasteur	sur 10 m, au droit du n° 49, hors place «Personnes à Mobilité Réduite»	A partir du lundi 23 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018, de 7h30 à 17h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7978	Entreprise Mercier Manutention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue automotrice de 60 T	la circulation des piétons sera interdite	Rue de la Bourse	sur le trottoir pair situé entre la rue Neuve et la rue Mulet	Le samedi 23 juin 2018, de 7h à 19h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Neuve et la rue Mulet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue Neuve et la rue Mulet, place de «transport de fonds» comprise	
7979	Entreprise Ginger Cebtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages géotechniques	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée Bonafous	côté «Nord», sur les emplacements de stationnement situés à «l'Ouest» du n° 11 montée Rater	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au lundi 2 juillet 2018
					en face des n° 27 et 29	
7980	Entreprise TIn Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle élévatrice	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Avenue Thiers	sur le trottoir, côté pair au droit de la façade du bâtiment situé au n°158	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 26 juin 2018
7981	Entreprise Girod Moretti	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	Montée Nicolas de Lange	trottoir «Est», entre l'accès au parc des Hauteurs et l'accès à l'Esplanade de la basilique de Fourvière	A partir du lundi 25 juin 2018, 7h, jusqu'au mardi 26 juin 2018, 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit de la zone de chantier située entre l'accès au parc des Hauteurs et l'accès à l'Esplanade de la basilique de Fourvière	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre l'accès au parc des Hauteurs et l'accès à l'Esplanade de la basilique de Fourvière	
7982	Entreprise Perier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Yves Farge	sens Sud/Nord, entre la rue Crépet et la rue Pré Gaudry	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 17h
				Rue Crépet	sens Est/Ouest, sur 30 m à l'Est du boulevard Yves Farge	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Est/Ouest, sur 30 m à l'Est du boulevard Yves Farge	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard Yves Farge	sens Sud/Nord, entre la rue Crépet et la rue Pré Gaudry	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
					côté Est, entre la rue Crépet et la rue Pré Gaudry	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7983	Entreprise Mb Rénovation Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue Puits Gaillot	sur le trottoir situé au droit du n° 3, lors des phases de levage des charges	Le lundi 25 juin 2018, de 8h30 à 11h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la place de la Comédie et la place des Terreaux	
7984	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	Avenue du Point du Jour	au droit du n° 55, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 55	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7985	Monsieur Laurent Moretton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide de cordistes	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Créqui	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au droit du n° 153	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7986	Entreprises Razel Bec/ Guintoli/ Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage dans le cadre de la réalisation du site propre C3 Sytral	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Charmettes	côté Ouest, sur 20 m entre les n° 118 et n° 120	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 17h
				Rue Vendôme	côté Est, sur 20 m entre les n° 145 à 153	
					côté Ouest, sur 20 m entre les n° 146 à n° 158	
				Rue de Créqui	côté Est, entre les n° 155 et n° 157	
					côté Ouest, entre les n° 132 et n° 134	
				Rue Duguesclin	côté Ouest, en face des n° 167 et n° 169	
				Rue Maurice Flandin	côté Ouest, sur 20 m entre les n°2 et 4	
				Rue Bellecombe	côté Ouest, sur 20 m en face des n° 83 et n° 87	
				Rue Notre Dame	côté Est, sur 20 m entre les n° 33 et n° 35	
Rue Baraban	côté Est, sur 20 m entre les n° 19 et n° 21					
Rue des Droits de l'Homme	côté Est, sur 20 m au Nord du cours Lafayette					
7987	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la voirie de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	Avenue Lacasagne	sur 40 m, au droit du n° 40	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 38 et la rue des Cadets de la France Libre	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7988	Entreprise Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon/ service des tunnels	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la Villette	sur le parvis Villette, entre la gare de la Part Dieu et le Tram T3, T4 et le Rhône Express	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé pour les véhicules de l'entreprise Maia Sonnier		contre-allée Ouest, stationnement taxis, sur 10 m au Nord de l'entrée de la gare de la Part Dieu	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée Ouest, stationnement Taxis, sur 10 m au Nord de l'entrée de la gare de la Part Dieu	
7989	Entreprise Ses Etanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'un camion bras	la circulation des piétons sera interdite	Rue Sainte-Anne de Baraban	trottoir impair, sur 30 m au droit du n° 59	Le mardi 26 juin 2018, de 7h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 53 et le n° 61	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 53 et le n° 61	
7990	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	Avenue René Cassin	entre le n° 20 et n° 26	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
				Rue Marietton	de 9h à 16 h	
				Rue de Saint-Cyr	entre le n° 124 et n° 126	
				Rue Antoine Beroud		
				Rue du Chapeau Rouge	entre le n° 45 et le n° 53	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Marietton	de 9h à 16 h	
				Rue du Chapeau Rouge	entre le n° 45 et le n° 53	
				Avenue René Cassin	entre le n° 20 et n° 26	
				Rue de Saint-Cyr	entre le n° 124 et n° 126	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Antoine Beroud		
				Avenue René Cassin	entre le n° 20 et n° 26	
				Rue de Saint-Cyr	entre le n° 124 et n° 126	
				Rue Antoine Beroud		
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Marietton	de 9h à 16 h	
				Rue du Chapeau Rouge	entre le n° 45 et le n° 53	
Rue Antoine Beroud						
le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de Saint-Cyr	au droit du n° 124 et n° 126				
	Avenue René Cassin	côté pair, entre le n° 20 et n° 26				
	Rue du Chapeau Rouge	côté impair, entre le n° 45 et le n° 53				
le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Marietton					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7991	Entreprise Mercier Manutention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Louis Thevenet	trottoir (Ouest) entre la rue Claudius Linossier et le n° 14 bis	Le mardi 26 juin 2018, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Claudius Linossier et le n° 14 bis	Le mardi 26 juin 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée entre la rue Claudius Linossier et le n° 14 bis	Le mardi 26 juin 2018, de 8h à 18h
7992	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Henri Gorjus	côté pair (Est) entre le n° 60 et la rue Clos Savaron	Le mardi 26 juin 2018, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			Le mardi 26 juin 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7993	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Joseph Serlin	partie comprise entre la place de la Comédie et le quai Jean Moulin	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au jeudi 28 juin 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
7994	Entreprise Imoneo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Rivet	sur 10 m, au droit du n° 3	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
7995	Entreprise Solumat Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de déplacements de buses d'alimentations électrique d'un chantier de construction	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des opérations de levage	Rue Pré Gaudry	trottoir Sud et trottoir Nord, sur 40 m de part et d'autre de la rue des Balançoires	Les mardi 26 juin 2018 et mercredi 27 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		sur le carrefour avec la rue des Balançoires	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 40 m de part et d'autre de la rue des Balançoires	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7996	Entreprise Curdy Sébastien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la pose de la benne du demandeur sera autorisée	Rue Jacquard	sur 15 m, au droit du n° 18 bis	Le mardi 26 juin 2018, de 7h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7997	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de Vaise	côté impair, sur 4 m au droit du n° 35	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7998	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Villon	trottoir Est, entre le n° 71 et le n° 75	Le mardi 26 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 68 et le n° 76	Le mardi 26 juin 2018, de 8h à 18h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 68 et le n° 76	Le mardi 26 juin 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7999	Entreprise Les Charpentiers d'aujourd'hui	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Tilsitt	côté pair, sur 5 m au droit du n° 18	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au jeudi 26 juillet 2018
8000	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pierre Sonnerat	sur 20 m, au droit du n° 13	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au droit du n° 23	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8001	La Direction Départementale de la sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une visite officielle	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police	Rue du Vercors		Le vendredi 29 juin 2018, de 13h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Allée Pierre de Coubertin	de la rue du Vercors au n° 18	Le vendredi 29 juin 2018, de 12h à 17h
8002	Entreprise Kibлинд	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Bouteille	de la rue Fernand Rey à la rue Pareille	A partir du vendredi 29 juin 2018, 18h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 21 au n° 29	A partir du vendredi 29 juin 2018, 8h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 0h
					en face du n° 11 au n° 15 E	
8003	Entreprises Colas Ra/ Asten/ Coiro/ Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Franklin	entre le quai Gailleton et la rue de la Charité	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au lundi 9 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre le quai Gailleton et la rue de la Charité	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Ouest, sur 20 m de part et d'autre de la rue Franklin	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
8004	Entreprise Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Saint-Cyr	sur 10 m, en face des n° 53 et n° 57	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8005	Entreprise la Sas Teazit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation « Tout Lyon dans une Box »	l'installation d'un container et d'une tonnelle sera autorisée	Place Antonin Jutard		A partir du samedi 23 juin 2018, 7h, jusqu'au lundi 25 juin 2018, 7h
8006	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Marseille	côté impair, sur 3 m au droit du n° 49	A partir du jeudi 28 juin 2018 jusqu'au samedi 28 juillet 2018
8007	Entreprise les Nuits de Fourvière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation « Un week-end à Saint-Just	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Favorite	de l'avenue Barthélémy Buyer à la rue Benoist Mary	A partir du vendredi 29 juin 2018, 18h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 0h
				Place de Trion	chaussée Sud	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Quatre Colonnes	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Sud de l'avenue Barthélémy Buyer	A partir du vendredi 29 juin 2018, 7h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 0h
	Place de Trion	en face du n° 5 y compris sur les emplacements réservés aux taxis				
		un bal sera autorisé				Le vendredi 29 juin 2018, de 19h à 23h
8008	Association des Riverains de la rue des Jasmins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'assemblée générale de l'association	la circulation des véhicules sera interdite	Rue des Jasmins	du n° 20 au n° 22	A partir du vendredi 29 juin 2018, 18h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8009	Entreprise Bonnefond Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Jean Moulin	au droit des n° 4 à 6	A partir du jeudi 28 juin 2018, 7h, jusqu'au vendredi 29 juin 2018, 17h
8010	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Vuillemer	entre la rue Eynard et la rue Nivière Chol	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au mardi 3 juillet 2018, de 7h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés, entre la rue Eynard et la rue Nivière Chol	
8011	Association Sauvegarde 69	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une action de prévention routière	l'installation d'une scène, de stands et d'un simulateur de retournement sera autorisée	Place du Huit Mai 1945		Le vendredi 29 juin 2018, de 14h à 22h
8012	Entreprise Avetec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Childebert	côté pair, sur 15 m à l'Ouest de la rue de la République	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au samedi 28 juillet 2018
8013	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Dahlias	trottoir Nord, sur 50 m à l'Est de la rue du Professeur Paul Sisley	Le vendredi 29 juin 2018, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens			
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue du Professeur Paul Sisley et la rue du Docteur Rebatel	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8014	L'établissement Best Bagels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Auvergne	au droit du n° 14, sur une longueur de 6 m	A partir du dimanche 1 juillet 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
8015	L'établissement Smor et Brod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Auvergne	côté pair, sur 7 m au droit du n° 12	A partir du dimanche 1 juillet 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
8016	Entreprise Cg Réalisation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Dupont	sur 10 m au droit du n° 40	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8017	Monsieur Gineys Maxime	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Germain David	côté impair, sur 20 m au droit du n° 3	Les samedi 23 juin 2018 et dimanche 24 juin 2018, de 7h à 18h
8018	Entreprise Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de construction	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Montagny	trottoir Ouest, entre la rue des Jasmins et face au n° 133	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 11 juin 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Garon Duret et le n° 133	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, entre la rue Garon Duret et le n° 133	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8019	Entreprise Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de construction	la circulation des piétons sera interdite	Route de Vienne	trottoir Est, sur 40 m au Nord du n° 215	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 11 juin 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 40 m au Nord du n° 215	
8020	Mairie du 4ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un défilé de mode des élèves du lycée Camille Claudel	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denfert Rochereau	sur 20 m, au droit du n° 24 sur 30 m, au droit du n° 25	A partir du mercredi 27 juin 2018, 8h30, jusqu'au vendredi 29 juin 2018, 12h
8021	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Paul Santy	entre la rue Marcel Dargent et la rue Victor et Roger Thomas	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Victor et Roger Thomas et la rue Marcel Dargent	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8022	Entreprise Cluzel Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Madeleine	côté impair, sur 15 m au droit du n° 37/39	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au dimanche 15 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8023	Entreprise Sept Société d'étanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier et WC chimique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Rabelais	côté pair, sur 5 m au droit du n° 40	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018
8024	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Caille	côté pair, sur 8 m au droit du n° 6	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
8025	Monsieur Laurent Moretton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide de cordistes	la circulation des piétons sera interdite	Rue Robert	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au droit du n° 106-108	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8026	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bossuet	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 70 bis	Le mercredi 25 juillet 2018, de 8h à 17h
8027	Entreprise Silvadam	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage pour du coulage de béton liquide	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Saint-Simon	sur 50 m au droit du n° 10	Le mercredi 27 juin 2018, de 8h30 à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		au droit du n° 10	
			le camion pompe et la toupie béton seront autorisés à stationner sur la chaussée			des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au droit du n° 10
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8028	Entreprise Pro Services Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de nettoyage de ventilation de cuisine	l'accès, la circulation et le stationnement du demandeur seront autorisés	Rue du Boeuf	pour accéder au n° 11	Le mercredi 27 juin 2018, de 14h30 à 19h30
8029	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie avec coulage longrine béton	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier hors samedi 30/06 et dimanche 01/07	Boulevard Chambaud la Bruyère	sens Nord/Sud, entre le boulevard Jules Carteret et la rue Professeur Jean Bernard	A partir du jeudi 28 juin 2018 jusqu'au mardi 3 juillet 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8030	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite en fonction des besoins de l'entreprise	Rue de Bourgogne	trottoir Est, entre la rue de la Gare et la rue du 24 Mars 1852	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		de 09h00 à 16h00, sens Nord/Sud, sur 30 m de part et d'autre de la rue de la Claire	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite dans le couloir bus	Rue de la Claire	entre le n° 63 et la rue de Bourgogne	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue du 24 Mars 1852	sur 30 m à l'Est de la rue de Bourgogne	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bourgogne	de 09h00 à 16h00, sens Nord/Sud, sur 30 m de part et d'autre de la rue de la Claire	
				Rue de la Claire	entre le n° 63 et la rue de Bourgogne des deux côtés de la chaussée, entre le n° 63 et la rue de Bourgogne	
8031	Entreprise Abm Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	côté pair, entre le n° 8 et n° 10	Le vendredi 29 juin 2018, de 7h30 à 16h
8032	Entreprise Plaisanterie Privée	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un court métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Cardinal Gerlier	sur 25 m au droit des n° 44 0 46	A partir du mercredi 27 juin 2018, 17h, jusqu'au jeudi 28 juin 2018, 10h
8033	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Boulevard Pinel	entre le cours Docteur Long et la rue Ferdinand Buisson	Le vendredi 29 juin 2018, de 9h à 13h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre le cours Docteur Long et la rue de la Balme	Le vendredi 29 juin 2018, de 7h à 14h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8034	Entreprise Serpollet/ Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain pour le compte de Dalkia	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Philippe Fabia	entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Leriche	A partir du samedi 30 juin 2018 jusqu'au lundi 16 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Est/Ouest, entre la rue Leriche et la rue Professeur Beauvisage	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Leriche	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Leriche	
8035	Entreprise Engie Ineo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de RTE	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Quai des Célestins	trottoir Est, sur 15 m au Nord de la rue de Savoie	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, sur 15 m au Nord de la rue de Savoie (devant les HCL de Lyon)	
8036	Entreprise Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon/ Service des tunnels	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la Vilette	sur le parvis Vilette, entre la gare de la Part Dieu et le Tram T3,T4 et le Rhône Express	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé pour les véhicules de l'entreprise Maia Sonnier		contre-allée Ouest, stationnement Taxis, au Sud de l'entrée de la gare sur 10 m en face des emplacements Vélo'v	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée Ouest, stationnement Taxis, au Sud de l'entrée de la gare sur 10 m en face des emplacements Vélo'v	
8037	Entreprise la Toiture Rhodanienne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite ; la circulation sera ponctuellement interrompue lors des phases d'approvisionnement du chantier.	Rue Désirée	au droit des n° 1/3	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		pour accéder aux n° 1/3, sauf le dimanche	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018, de 7h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Polycarpe	sur la zone de desserte située au droit des n° 14 /16	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8038	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de maintenance de l'éclairage public	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue du Point du Jour	par tronçons successifs	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 10 août 2018
8039	Entreprise Keolis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la création temporaire d'un arrêt de bus	l'arrêt et le stationnement des bus du Sytral seront autorisés le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la République	côté impair, entre la rue de l'Arbre Sec et la rue Pizay côté impair, entre la rue de l'Arbre Sec et la rue Pizay, un marquage spécifique matérialisant un arrêt de bus a été réalisé	A partir du vendredi 22 juin 2018 jusqu'au dimanche 5 août 2018
8040	Entreprise Ace Plomberie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vendôme	sur 8 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 22	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
8041	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de coulage béton sur trottoir	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Paul Caze-neuve	entre la rue Ludovic Arrachart et la rue Denis	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 9h à 16h30
8042	Monsieur Floutard Laurent	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Gerson	sur le trottoir situé entre les accès aux n° 2 et n° 3 entre les accès aux n° 2 et n° 3, pour permettre la mise en place d'un cheminement piétons	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au mercredi 27 juin 2018
8043	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de Enedis	la circulation des piétons s'effectuera sur un trottoir réduit l'accès, la circulation et le stationnement du demandeur seront autorisés	Place des Terreaux Chaussée Sud	au droit du n° 18 chaussée Sud	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8044	Entreprise Fraisse Isolation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la mise en place d'un dépôt de matériaux sur chaussée sera autorisée le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Macchabées	sur 10 m, au droit du n° 31	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018
8045	Entreprise Domaine de Limagne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pailleron	sur 10 m, au droit des n° 4/6	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
8046	La Métropole de Lyon - Direction de la propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'un silo à verre	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Claude Joseph Bonnet	au droit de l'immeuble situé au n° 26	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8047	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un massif lac dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des piétons sera interdite	Rue Henri Barbusse	traversée Ouest, entre la rue Pierre Delore et l'avenue Francis de Pressensé	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au lundi 2 juillet 2018
8048	Entreprise Smdb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de coulage de chape liquide	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Robert	partie comprise entre la rue Ney et la rue Masséna	Le mercredi 27 juin 2018, de 8h30 à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 89/91	Le mercredi 27 juin 2018
8049	Entreprise Mg Constructions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une ligne électrique dans le cadre de la construction d'un bâtiment	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Saint-Nestor	entre les n° 33 et n° 43	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre les n° 43 et n°33	
8050	Entreprise Mg Constructions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès au chantier	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Saint-Nestor	entre les n° 37 et la rue Antoine Lumière	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au jeudi 31 janvier 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre les n° 37 et la rue Antoine Lumière	
8051	Entreprise Axima	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules sera interdite par intermittence	Rue Françoise Giroud	entre la rue Père Louis Galard et la rue Françoise Giroud	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 7h à 18h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Denise Jousot		
				Rue Albert Jacquard		
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Françoise Giroud	entre la rue Père Louis Galard et la rue Françoise Giroud	
				Rue Albert Jacquard		
				Rue Denise Jousot	des deux côtés de la chaussée	
				Rue Albert Jacquard	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Françoise Giroud et la rue Père Louis Galard	
8052	Entreprise Bazin Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Sèze	trottoir Nord, entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	A partir du jeudi 28 juin 2018 jusqu'au mardi 28 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Nord, entre la rue de Créqui et le n° 37	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8053	Entreprise Certa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue Pizay	au droit du n° 3, sous la nacelle élévatrice de personnes lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	Le jeudi 28 juin 2018, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	
8054	Entreprise Kéolis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Clos Savaron	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 23	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
8055	Entreprise Agence Oconnection	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération promotionnelle	des animations seront autorisées	Place Antonin Jutard		Les vendredi 29 juin 2018 et samedi 30 juin 2018, de 11h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Victor Augagneur	10 m, sur l'aire de livraison au Nord de la place Antonin Jutard	A partir du vendredi 29 juin 2018, 7h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 21h
			l'installation d'un espace airtream composé d'un canapé et d'un comptoir de présentation sera autorisée	Place Antonin Jutard		A partir du vendredi 29 juin 2018, 7h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 23h
8056	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Girondins	entre la rue Félix Brun et le boulevard Yves Farge	Les jeudi 28 juin 2018 et vendredi 29 juin 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Félix Brun et le boulevard Yves Farge	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Félix Brun et le boulevard Yves Farge	
8057	Entreprise Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Essence Ciel	Rue Villon	trottoir Est, au droit du n° 79	Le vendredi 29 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 40 m, au droit du n° 79	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 40 m au droit du n° 79	
8058	Entreprise la Sarl Livestation Diy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du festival Intérieur Queer	des animations seront autorisées	Rue Pasteur	au droit du n° 42	Le vendredi 29 juin 2018, de 18h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du vendredi 29 juin 2018, 14h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 2h
			l'installation d'un espace sous 2 tentes composé d'un photocal et d'un stand sera autorisée			A partir du vendredi 29 juin 2018, 16h, jusqu'au samedi 30 juin 2018, 0h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8059	Entreprise Christin Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Germain	côté impair, sur 10 m au droit du n° 19	A partir du dimanche 1 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018
8060	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL Confluence	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Perrache	des deux côtés, entre la rue Casimir Périer et la rue Nivière Chol	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au dimanche 30 décembre 2018
8061	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Passage Panama	trottoir Nord	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le cours Charlemagne et la rue Hrant Dink	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8062	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de reprise d'un tapis de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	Rue Terme	dans le carrefour avec la rue Sergent Blandan, la signalisation tricolore lumineuse permanente sera masquée lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	Le vendredi 29 juin 2018, de 8h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue du Jardin des Plantes et la rue Sergent Blandan	Le vendredi 29 juin 2018, de 7h30 à 17h
8063	Association de la Rue d'Austerlitz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Garden Party Austerlitz	la circulation des véhicules sera interdite	Rue d'Austerlitz	entre la rue du Mail et la rue de Belfort	Le vendredi 29 juin 2018, de 12h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Pavillon		Le vendredi 29 juin 2018, de 8h à 23h
				Rue d'Austerlitz	du n° 1 au n° 5 des deux côtés, du n° 1 au n° 13	
8064	Entreprise l'atelier Coulouvrat Encadrement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du vernissage d'une exposition	la prestation d'une fanfare brésilienne sera autorisée sur le trottoir	Cours Richard Vitton	au droit du n° 44	Le vendredi 29 juin 2018, de 18h30 à 19h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		du n° 44 au n° 44 bis	Le vendredi 29 juin 2018, de 16h à 23h
			l'installation d'une tente sera autorisée		au droit du n° 44	Le vendredi 29 juin 2018, de 17h30 à 23h
8065	Entreprise Spl Confluence/ Entreprise du marché P E M Perrache	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux du pôle d'échange multimodal de Perrache	la circulation des cycles sera interdite	Voûte Ouest	du centre d'échange de Lyon Perrache, dans les deux sens, entre le cours Verdun Rambaud et la place Carnot	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au dimanche 31 mai 2020
			la circulation des véhicules, des cycles et des piétons sera interdite		du centre d'échange de Lyon Perrache, entre la place des Archives et le cours Verdun Rambaud	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8066	Entreprise Foodtruck Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Foodtruck Lyon Festival	l'accès et le stationnement de 6 foodtrucks seront autorisés	Place Maréchal Lyautey		Le samedi 30 juin 2018, de 10h à 22h
			l'installation de tables, de chaises, de parasols et d'un comptoir-guinguette sera autorisée			Le vendredi 29 juin 2018, de 18h à 22h
						Le vendredi 1 juin 2018, de 10h à 18h
						A partir du vendredi 29 juin 2018, 12h, jusqu'au dimanche 1 juillet 2018, 20h
8067	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Paul Santy	chaussée Ouest, entre la rue Marcel d'Argent et la rue Victor et Roger Thomas	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			la circulation des véhicules sera interdite			
			La circulation générale sera autorisée et balisée à double sens			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8068	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité dans le cadre d'un arrêté de péril	la circulation des piétons sera interdite	Route de Vienne	trottoir Est, sur 30 m de part et d'autre du n° 113	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
						entre la rue Benoît Bernard et la rue Croix-Barret
						des deux côtés de la chaussée, entre la rue Benoît Bernard et la rue Croix-Barret
8069	Entreprise Razel-Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès de véhicules	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marie-Anne Leroudier	sur 10 m de part et d'autre du portail situé en face du n° 8	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8070	Entreprise Ag Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Baraban	côté impair, sur 10 m au droit du n° 133	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018
8071	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place de la Croix-Rousse		A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 7h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8072	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance de chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Henriette		A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 8h30 à 16h30
				Rue Chazay		
				Rue Chanteclair	par tronçon de rue compris entre deux carrefours successifs	
				Rue Jean Louis Vincent		
				Rue Henriette		
			Impasse de la Reine			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Chazay		
				Rue Henriette		
Rue Chanteclair	des deux côtés de la chaussée					
Rue Jean Louis Vincent	des deux côtés de la chaussée					
Impasse de la Reine						
8073	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Place de la Ferrandière	chaussée Nord, entre la rue de la Cité et la rue Louis Jasseron	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
				Rue Claudius Pionchon	entre la rue Saint-Victorien et la place Ferrandière	
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Est/Ouest, entre la rue de la Cité et la rue Louis Jasseron	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place de la Ferrandière	côté Nord, entre la rue de la Cité et la rue Louis Jasseron	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 17h
8074	Entreprise Comte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vauban	sur 15 m en face de l'immeuble situé au n° 140	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au dimanche 8 juillet 2018
8075	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Stéphane Coignet	entre la rue Philippe Fabia et l'avenue Paul Santy	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Philippe Fabia	sens Ouest/Est, entre la rue Leriche et la rue Stéphane Coignet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Philippe Fabia et l'avenue Paul Santy	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Stéphane Coignet	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Philippe Fabia et l'avenue Paul Santy	
8076	Entreprise Fournier Frères	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place d'Helvetie	sur 15 m en face de l'immeuble situé au n° 5	Le lundi 2 juillet 2018, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8077	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Neuve	entre la rue de la République et la rue Paul Chenavard de part et d'autre des n° 13/15	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de la République et la rue Paul Chenavard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face de la façade des n° 13/15	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8078	Monsieur Roger Martin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Roux Soignat	côté pair, sur 5 m au droit du n° 16	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018
8080	Entreprise Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique pour un opérateur de Télécoms	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Pléney		A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, de 0h à 7h
				Rue Royale	entre la rue de Provence et la rue Eugénie Brazier	
				Rue du Plâtre		
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Pléney	au débouché sur la rue Longue	
				Rue Royale	entre la rue de Provence et la rue Eugénie Brazier	
Rue du Plâtre	au droit de la rue Paul Chenavard					
8081	Entreprise Cubik Agencement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Barre	sur 15 m, au droit du n° 16	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8082	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux de maintenance de bornes rétractables	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Griffon	entre la place Louis Pradel et la rue Terraille	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés	Place Louis Pradel	au droit de la rue du Griffon	
8083	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Coignet	entre le n° 7 et le n° 9	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 11h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 7 et le n° 9	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8084	Entreprise Delta Net	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage de vitres de l'Hôtel Mercure	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Grolée	entre le n° 14 et le n° 18	Le lundi 2 juillet 2018, de 7h à 21h
				Rue Stella	sur 15 m, au droit du n° 15	
8085	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol pour le compte de la Métropole de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	côté impair, entre la rue de Bonnel et le cours Lafayette	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
8086	Entreprise Smmi Nacelle et Chariot	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance sur des antennes à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Harmonie	côté impair, sur 30 m au droit du n° 3	Le lundi 2 juillet 2018, de 8h30 à 17h30
8087	Monsieur Cordani Rodolphe	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la pose de la benne du demandeur sera autorisée	Rue des Farges	sur l'esplanade située au droit du n° 39, sauf le samedi et le dimanche	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			
8088	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pompage de fosse septique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai André Lassagne	sur 10 m au droit du n° 12	Le jeudi 5 juillet 2018, de 8h à 17h
8089	Entreprise Concept Etanchéité Louverture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Commandant Faurax	côté Nord, sur 15 m à l'Est de l'avenue de Grande-Bretagne	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au dimanche 5 août 2018
8090	Entreprise B R B Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Quivogne	sur 15 m, au droit du n° 7	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 1 août 2018
8091	Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Montée du Gourguillon	sur 10 m au droit du n° 2	Le vendredi 6 juillet 2018, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
8092	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Calas	de part et d'autre de l'emprise de chantier	Le vendredi 6 juillet 2018, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			Les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la rue de Cuire	Le lundi 2 juillet 2018, de 8h à 17h
8093	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'Eau du Grand Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Trarieux	sur 30 m, au droit du n° 89	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Lacassagne	sur 30 m, à l'Est de la rue Trarieux	
			les véhicules auront interdiction de tourner à gauche	Rue Trarieux	au débouché sur l'avenue Lacassagne	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8094	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place de Trion	«Nord» entre la rue de Trion et l'avenue Barthélemy Buyer	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
			la circulation générale basculera à contre sens de la circulation	Avenue Barthélemy Buyer	entre la place Trion et la rue des Quatre Colonnes sur 30 m à «l'Ouest» de la place Trion lors de la phase de traversée de la chaussée	
8095	Entreprise Clalix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la pose de la benne du demandeur sera autorisée	Boulevard de la Croix-Rousse	sur 5 m au droit du n° 159	A partir du lundi 9 juillet 2018, 7h, jusqu'au mardi 10 juillet 2018, 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m au droit du n° 159	
8096	Entreprise Eurl Xavier Bonnet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tony Tollet	côté impair, sur 11 m au droit du n° 6	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au mardi 24 juillet 2018
8097	Théâtre des Célestins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Gaspard André	côté impair, sur 20 m en face des n° 4 à 8	Le vendredi 29 juin 2018
8098	Entreprise Chosset et Luchessa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de livraison de vitrage à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue Marietton	trottoir Sud, entre la rue Saint Simon et la rue du Souvenir	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, entre la rue Saint Simon et la rue du Souvenir	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8099	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue automotrice de 100 T	la circulation des piétons sera interdite	Rue Béranger	trottoir Nord, entre la rue des Emeraudes et le cours Vitton	A partir du jeudi 12 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h à 19h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue des Emeraudes et l'emprise de chantier	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue des Emeraudes et le cours Vitton	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue des Emeraudes et le cours Vitton	A partir du jeudi 12 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché de la rue des Emeraudes	A partir du jeudi 12 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h à 19h
8100	La Métropole de Lyon - Service de la voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Salomon Reinach	côté pair, sur 15 m au droit du n° 18	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8101	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Berthe Morisot	sur 30, à l'Ouest de la rue Professeur Ranvier	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Ouest de la rue Professeur Ranvier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8102	La Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue André Philip	côté pair, sur 20 m au droit du n° 354	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8103	Entreprise Signall Centre France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle élévatrice (Enseigne)	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Cours Lafayette	au droit de l'immeuble situé au n° 197	Le jeudi 12 juillet 2018, de 8h à 18h
			la circulation des piétons sera interdite	Rue Lalande	trottoir impair (EST), sur 10 m de part et d'autre du n° 25	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Cours Lafayette	sur trottoir au droit de l'immeuble situé au n° 197	Le jeudi 12 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lalande	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 25	
8104	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès poids lourd à l'intérieur d'une enceinte privée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Berthe Morisot	côté Sud, sur 20 m à l'Est de la rue Rosa Bonheur	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8105	Monsieur René Collet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules sera interdite dans le sens Ouest / Est	Rue Jacques Louis Hénon	entre la rue Philippe de Lassalle et la rue Petrus Sambardier	A partir du jeudi 12 juillet 2018, 7h30, jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, 12h
8106	Entreprise Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparations d'un réseau gaz	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard Pinel	sens Nord/Sud, sur 30 m au n° 70	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, sur 10 m au n° 70	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8107	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de Montagny	sur 100 m au Sud de la rue Charpentier	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 100 m au Sud de la rue Charpentier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8108	Entreprise Prisme Consulting	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du lancement des nouveaux Vélo'V de la Métropole de Lyon	des animations seront autorisées	Quai Victor Augagneur	sur les berges, en face du n° 29 jusqu'au pont de la Guillotière	Le samedi 30 juin 2018, de 11h à 18h
					sur la promenade, en face du n° 29 jusqu'au pont de la Guillotière	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, entre la rue Aimé Collomb et le n° 30	Le samedi 30 juin 2018, de 6h à 22h
			l'installation de trois tentes et d'un espace transat sera autorisée		sur les berges, en face du n° 29 jusqu'au pont de la Guillotière	
			l'installation de trois tentes et d'une estrade sera autorisée			
			l'installation d'une arche gonflable sera autorisée		sur les berges, en face de la place Maréchal Lyautey	
8109	Association Lyon Roller Events	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la manifestation sportive Roller Week	la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Jean Jaurès	partie comprise entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin	A partir du samedi 30 juin 2018, 7h, jusqu'au dimanche 8 juillet 2018, 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du samedi 30 juin 2018 jusqu'au dimanche 8 juillet 2018
8110	Entreprise Imotep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Lazare	côté pair, sur 15 m au droit du n° 34	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8111	Association Quartier Capucins et du Carré Romarin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la piétonisation du quartier du bas des pentes	la circulation des véhicules sera interdite	Petite rue des Feuillants		Le samedi 30 juin 2018, de 14h à 19h
				Rue du Griffon		
				Impasse Saint-Polycarpe		
				Place du Griffon		
				Rue Sainte-Catherine	entre la rue Sainte-Marie des Terreaux et la rue Romarin	
				Rue Donnée		
				Rue Sergent Blandan	(entre la rue des Capucins et la rue Terme)	
				Rue René Leynaud		
				Rue de l'Abbé Rozier		
				Rue Coustou		
				Rue Sainte-Marie des Terreaux	au Nord de la rue Sainte-Catherine	
			Rue Saint-Polycarpe			
			Rue Saint-Claude			
			Rue Terraille			
			Rue Désirée			
			Rue Romarin			
la circulation des véhicules sera interdite	Rue Coysevox					
	Rue Puits Gaillot					
	Montée de la Grande Côte	entre la rue des Capucins et la rue René Leynaud				
	Rue des Capucins	dans les rues mentionnées à l'article 1 du présent arrêté				
la circulation d'un petit train touristique Lyon City Tram sera autorisée						
la vitesse des véhicules des riverains sera limitée à 10 km/h						
8112	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Delore	côté impair, sur 6 m au droit du n° 67	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018
8113	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre de la coupure du carrefour pour les travaux du Tramway T6	la ligne de feux sera supprimée provisoirement lors de la fermeture du carrefour Beauvisage/ Etats Unis	Rue Professeur Beauvisage	sens Nord/Sud, sur le mouvement de tourne à droite, au débouché sur le boulevard des Etats-Unis	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 10 septembre 2018
8114	La Métropole de Lyon et l'agence Ivanohé	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Dialogues en humanité	la tenue d'ateliers, d'Agoras et de concerts acoustiques sera autorisée	Quai Charles de Gaulle	dans la rue intérieure de la Cité Internationale	A partir du vendredi 6 juillet 2018 jusqu'au dimanche 8 juillet 2018, de 10h à 22h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8115	La Mairie du 4ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation Festi Mômes, labellisée Tout le Monde Dehors	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Gorjus	sur 40 mètres, au droit du n° 33	Le samedi 30 juin 2018, de 8h à 21h
8116	Entreprise Sncpt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Professeur Tavernier	sens Sud/Nord, entre la rue Professeur Leriche et la rue Berthy Albrecht	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Leriche et la rue Berthy Albrecht	
8117	Association Village des Créateurs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un Open Air	des animations seront autorisées	Passage Thiaffait	(montage dès 09h00)	Le samedi 30 juin 2018, de 11h à 19h
8118	Association Rink Hockey Club de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation sportive	des animations seront autorisées	Place Abbé Pierre		Le samedi 30 juin 2018, de 9h à 17h
			des installations seront autorisées			Le samedi 30 juin 2018, de 8h30 à 17h30
8119	Association Sauvegarde 69	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'Opération Bennes de Printemps	des animations musicales seront autorisées	Place Colbert	sur la partie Nord	Le samedi 30 juin 2018, de 14h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur les 6 emplacements en face de la place, à partir du n° 4	Le samedi 30 juin 2018, de 7h30 à 18h
8120	Entreprise Tln Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	le cheminement piétons d'1,40 m sera maintenu	Boulevard Chambaud la Bruyère	trottoir Nord, entre l'ouvrage SNCF et la rue Jean Grolier	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
			le stationnement du véhicule TLN sera autorisé sur le trottoir			
8121	Entreprise Sncpt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Professeur Leriche	sens Est/Ouest, entre le boulevard des Etats Unis et la rue Professeur Tavernier	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 27 septembre 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Tavernier et le boulevard des Etats Unis	
8122	Association musicale Crescendo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une fête d'été, à l'occasion des 10 ans de l'association	des animations musicales seront autorisées	Rue Cuvier	au droit des n° 47 et n° 49	Le samedi 30 juin 2018, de 16h30 à 21h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Vendôme et la rue de Créqui	Le samedi 30 juin 2018, de 16h à 21h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés, entre la rue Vendôme et la rue de Créqui	Le samedi 30 juin 2018, de 9h à 22h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8123	Association Latino Family	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Bal Latinomix dans le cadre de Tout le Monde Dehors	une animation sera autorisée	Place Ambroise Courtois		Les samedi 25 août 2018 et samedi 1 septembre 2018, de 19h à 21h30
						Les samedi 30 juin 2018 et samedi 14 juillet 2018, de 19h à 21h30
						Les samedi 21 juillet 2018 et samedi 28 juillet 2018, de 19h à 21h30
						Les samedi 4 août 2018 et samedi 18 août 2018, de 19h à 21h30
8124	Entreprise Mss	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un balisage pour l'Eau du Grand Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte-Marie	des deux côtés, entre la rue de la Balme et la rue de Gelas	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
8125	Entreprise Setelen	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de raccordement de fibre optique dans une chambre Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laurencin	côté pair, sur 5 m au droit du n° 14	Le mardi 3 juillet 2018, de 7h à 16h
8126	Entreprise Régie Emery	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Docteur Long	côté pair, sur 10 m au droit du n° 82	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
8127	Association Lyon Street Golf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Finale du Championnat de France de Street Golf	l'installation d'un barnum et d'un foodtruck sera autorisée	Quai Rambaud	sur les rives, au droit du n° 28	Le samedi 30 juin 2018, de 8h à 20h
			l'installation d'un parcours de street golf sera autorisée		sur l'esplanade située au Sud du bâtiment n° 50	
			l'installation d'un parcours de street golf sera autorisée		sur l'esplanade située au Nord du bâtiment n° 56	
					au droit du n° 14	
					à l'Ouest de l'allée Paul Scherrer	
8128	Entreprise Démolition Brique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne et d'un monte matériaux	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Godefroy	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n° 20	Le vendredi 29 juin 2018, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8129	Entreprises Sytral et Kéolis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le Sytral C3 et fluidifier le trafic Tramway (Thiers Lafayette)	la signalisation par feux tricolores sera suspendue et fonctionnera à l'orange clignotant	Cours Lafayette	au carrefour avec la rue des Droits de l'Homme et la rue Maurice Flandin	A partir du samedi 30 juin 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		Rue des Droits de l'Homme	
				Rue Bellecombe	au carrefour avec le cours Lafayette	
8130	Entreprise Couleurs Avenir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Saint-Georges	de part et d'autre du n° 96	Le lundi 2 juillet 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la place François Bertras et la rue de la Quarantaine lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	
8131	Entreprise Certa Toiture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Doyenné	sur 6 m au droit du n° 29	A partir du dimanche 1 juillet 2018 jusqu'au dimanche 15 juillet 2018
8132	Entreprise 2 Tcz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue des Estrées	de part et d'autre du n° 3, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	Le vendredi 6 juillet 2018, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée au droit du n° 3	
8133	Entreprises Wannitube et Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Stalingrad	sens Nord / Sud entre la commune de Villeurbanne et la rue Jean Novel	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 20h à 6h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8134	Entreprise Eiffage Génie Civil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue d'Inkermann	des deux côtés de la chaussée, entre la Commune de Villeurbanne et la rue de la Viabert	A partir du lundi 25 juin 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la Commune de Villeurbanne et la rue de la Viabert	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la Commune de Villeurbanne et la rue de la Viabert	
8135	Association Sauvegarde 69	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une action de prévention routière	l'installation d'une scène, de stands et d'un simulateur de retournement sera autorisée	Place du Huit Mai 1945		Le vendredi 29 juin 2018, de 12h à 22h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8136	Entreprise Pyramid	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	Rue Saint-Isidore	côté impair, entre le cours Docteur Long et le n° 47	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le cours Docteur Long et le n° 47	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le cours Docteur Long et le n° 47	
				Cours Docteur Long	sur 5m, au droit du n° 31	
8137	La Métropole de Lyon / Service voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Gambetta	sur 20 m, au droit n° 11	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8138	Cour d'appel du Tribunal de grande instance de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'audience solennelle de rentrée du tribunal	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	côté Est, entre la rue Servient et la rue de Bonnel	Le mardi 4 septembre 2018, de 9h à 14h
8139	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Sports	sur 30 m, au droit du n° 8	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8140	Association Subsistances	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Lyon Street Food Festival	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint-Vincent	du n° 8 jusqu'à la rue de la Muette	A partir du jeudi 13 septembre 2018, 8h, jusqu'au dimanche 16 septembre 2018, 22h
8141	Entreprise Tout Lyon Affiches	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Trophées «Femmes Décideurs»	l'accès et le stationnement de 4 véhicules sera autorisé	Place de la Bourse	à proximité de la Chambre de Commerce et d'Industrie	Le lundi 26 novembre 2018, de 18h30 à 23h
8142	Entreprise Société de Production Astharte et Compagnie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une websérie	la circulation des véhicules sera interrompue pendant les prises de vues	Rue des Fantasses		Le vendredi 29 juin 2018, de 19h à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée Saint-Sébastien	au droit du n° 25	Le vendredi 29 juin 2018, de 16h à 22h
8143	Ville de Lyon - Opéra de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une vidéo transmission	l'accès et le stationnement des véhicules immatriculés DY 783 ZY et CL 943 QC seront autorisés	Place Louis Pradel	sur la contre-allée, le long de l'opéra	A partir du mercredi 4 juillet 2018, 8h, jusqu'au dimanche 8 juillet 2018, 1h30
			l'accès et le stationnement des véhicules immatriculés EL 197 BM et CR 352 ZV seront autorisés	Rue Alexandre Luigini		
			l'accès et le stationnement du car satellite immatriculé DP 193 CY seront autorisés	Place de la Comédie		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8144	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	le véhicule de l'entreprise SNCTP sera autorisé à stationner un cheminement piétons sera maintenu le long de l'emprise chantier	Quai Raoul Carrié	trottoir Ouest, au droit de la rue Velten	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, de 7h à 18h
8145	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant un cheminement piétons balisé et sécurisé sera mis en place par l'entreprise MLTM sur la chaussée	Grande Rue de la Guillotière	entre le n° 155 et n° 169 des deux côtés de la chaussée, entre le n° 155 et n° 169 chaussée Sud, entre le n° 155 et n° 169	Le mardi 3 juillet 2018
8146	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Caille	entre la rue de la Balme et la rue Ferdinand Buisson des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 23	Le mercredi 4 juillet 2018, de 9h à 16h Le mercredi 4 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
8147	Entreprise Gastaldello	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Archers	côté pair, sur 10 m au droit du n° 2	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018

Registre de l'année 2018

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation Temporaire de l'Espace Public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - les jours ouvrables aux heures d'ouverture.

Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.

Délégation Générale aux Ressources Humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Avril	Anne	Attaché	Titulaire	01/06/2018	Mairie 9ème arrondissement	Recrutement par mutation
Aebischer	Arnaud	Attaché	Titulaire	15/06/2018	Cabinet du Maire	Recrutement par mutation
Baffet	Camille	Educateur de jeunes enfants	Titulaire	02/07/2018	Enfance	Recrutement par mutation
Vergnes	Jessica	Technicien principal 2ème Classe	Titulaire	18/06/2018	Sports	Recrutement /mutation
Commerie	Jérémy	Adjoint technique	Stagiaire	05/06/2018	Sports	Arrêté rectificatif
Fofana	Adam	Adjoint technique	Stagiaire	07/06/2018	Sports	Arrêté rectificatif
Othmani	Fatima	Adjoint administratif	Non titulaire	28/05/2018	Aménagement urbain	Recrutement non titulaire complément temps partiel

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Pelletier	Lolita	Assistant de conservation	Contractuel	01/02/2018	Bibliothèque municipale	Contrat complément temps partiel
Mazuy	Valérie	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Stagiaire	01/01/2018	Enfance	Nomination stagiaire
Pérol	Marion	Adjoint du patrimoine	Stagiaire	01/06/2018	Musée des Beaux-Arts	Nomination stagiaire catégorie C
Pereira	Amandine	Adjoint technique	Stagiaire	01/11/2017	Enfance	Nomination stagiaire catégorie C
Dibassy	Zaharaou	Adjoint technique territorial	Contractuel	04/04/2018	Education	Réintégration
Manavalan	Murugan	Adjoint technique	Contractuel	03/06/2018	Education	Recrutement remplaçant
Visini	Stéphane	Adjoint technique principal 2ème classe	Non titulaire	01/06/2018	Auditorium de Lyon ONL	Recrutement remplaçant
Molina	Damien	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Oriol	Vanessa	Adjoint technique	Contractuel	15/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Isbikhen	Akim	Adjoint technique	Contractuel	08/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Isbikhen	Akim	Adjoint technique	Contractuel	17/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Fofana	Junior-David	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Timoner	Lucas	Adjoint technique	Contractuel	07/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Timoner	Lucas	Adjoint technique	Contractuel	18/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Buclon	Thomas	Adjoint technique	Contractuel	11/03/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Buclon	Thomas	Adjoint technique	Contractuel	28/03/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Buclon	Thomas	Adjoint technique	Contractuel	28/05/2017	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Buclon	Thomas	Adjoint technique	Contractuel	17/12/2017	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Buclon	Thomas	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Buclon	Thomas	Adjoint technique	Contractuel	13/02/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Andlauer	Claire	Assistant de conservation	Contractuel	09/01/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Mauri	Lison	Assistant de conservation	Contractuel	01/02/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Bocoum	Ismaël	Animateur	Contractuel	08/02/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Cittadino	Antonio	Technicien	Contractuel	18/12/2017	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Cittadino	Antonio	Technicien	Contractuel	01/01/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Cittadino	Antonio	Technicien	Contractuel	17/03/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Raynaud	Lucile	Adjoint administratif	Contractuel	08/01/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Damon	Grégoire	Adjoint technique	Contractuel	16/06/2017	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Damon	Grégoire	Adjoint technique	Contractuel	01/07/2018	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Bacha	Matéo	Adjoint technique	Contractuel	12/04/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Bienvenu	Romain	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Boudry	Frédérique	Educateur territorial	Contractuel	04/06/2018	Sport	Recrutement remplaçant
De Luca	Ornella	Adjoint technique	Contractuel	16/04/2018	Sports	Recrutement remplaçant
De Luca	Ornella	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Deleaz	Alicia	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Dominguez Dorta	Jonay	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
El Tahriri	Yoann	Adjoint technique	Contractuel	16/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
El Tahriri	Yoann	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Guillaumot	Caroline	Educateur Sportif	Contractuel	13/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Maiga	Alassane	Adjoint technique	Contractuel	25/04/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Maiga	Alassane	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Molina	Damien	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Montard	Nicolas	Adjoint technique	Contractuel	04/12/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Moratal	Siegfried	Adjoint technique	Contractuel	21/04/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Remadi	Abdelwoi-hab	Adjoint technique	Contractuel	02/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Remadnia	Inès	Adjoint Administratif	Contractuel	12/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Revol	Stéphane	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Sbahi	Walid	Adjoint technique	Contractuel	21/04/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Sbahi	Walid	Adjoint technique	Contractuel	09/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Tai	Stéphane	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2018	Sports	Recrutement remplaçant
Tai	Stéphane	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2018	Sports	Recrutement remplaçant

Centre Communal d'Action Sociale (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Ouilbona	Janisse	Assistant socio éducatif	Titulaire	01/06/2018	CCAS	Recrutement par voie de détachement

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la Commande Publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations Préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 4 au 8 juin 2018

DP 069 383 18 01190 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 b rue Bonnefoi Lyon 3ème Superficie du terrain : 1010 m² - Demandeur : Mme Bertrand Flore 11 rue Villeroy 69003 Lyon

DP 069 388 18 01191 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 21 rue Genton Lyon 8ème Superficie du terrain : 5705 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB - Secteur 7/8 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 389 18 01192 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 58 grande rue de Saint-Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 2394 m² - Demandeur : M. Buisson Georges François 58 grande rue de Saint-Rambert 69009 Lyon

DP 069 382 18 01195 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 18 rue Jarente Lyon 2ème Superficie du terrain : 384 m² - Demandeur : M. Maignaut Vincent 18 rue Jarente 69002 Lyon

DP 069 385 18 01196 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 173 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème Superficie du terrain : 60338 m² - Demandeur : Sas Paysages Loreau 43 Route Départementale 386 69520 Grigny - Mandataire : M. Loreau Christophe

DP 069 383 18 01197 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Installation de 2 antennes relais de téléphonie mobile - Terrain : 245 rue des André Philip Lyon 3ème Superficie du terrain : 1330 m² - Demandeur : Free Mobile 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris - Mandataire : M. Poidatz Cyril

DP 069 383 18 01198 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 26 rue Servient Lyon 3ème Superficie du terrain : 221 m² - Demandeur : Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : M. Guney Ali

DP 069 382 18 01199 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 21 rue de Brest Lyon 2ème Superficie du terrain : 404 m² - Demandeur : LIVAM 350 avenue de Douard 13400 Aubagne - Mandataire : M. Teboul Erroll

DP 069 383 18 01200 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 57 rue Feuillat Lyon 3ème Superficie du terrain : 2328 m² - Demandeur : Sepr 46 rue Professeur Rochaux 69003 Lyon - Mandataire : M. Perret Bernard

DP 069 387 18 01201 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 152 boulevard Yves Farge Lyon 7ème Superficie du terrain : 4508 m² - Demandeur : M. Brugal Christophe 152 boulevard Yves Farge 69007 Lyon

DP 069 388 18 01202 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 104 rue Marius Berliet Lyon 8ème Superficie du terrain : 239 m² - Demandeur : Giraud Toitures 27 avenue des Bruyères 69150 Décines-Charpieu - Mandataire : M. Giraud Steve

DP 069 388 18 01203 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 27 rue Pierre Delore Lyon 8ème Superficie du terrain : 4246 m² - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche-Garin Michèle

DP 069 381 18 01204 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue des Tables Claudiennes Lyon 1er Superficie du terrain : 2058 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB - Secteur 1-2-4 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 381 18 01205 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 24 rue Bouteille Lyon 1er Superficie du terrain : 391 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB Secteur 1-2-4 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 384 18 01206 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 3 rue Duviard Lyon 4ème Superficie du terrain : 381 m² - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche-Garin Michèle

DP 069 385 18 01207 déposée le 4 juin 2018 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 12 impasse des Mûres Lyon 5ème Superficie du terrain : 3113 m² - Demandeur : M. Germain Christophe 5 passage des Peupliers 69100 Villeurbanne

DP 069 381 18 01208 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue du Bon Pasteur Lyon 1er Superficie du terrain : 414 m² - Demandeur : Mme Lesur Marie Pierre 10 rue du Bon Pasteur 69001 Lyon

DP 069 381 18 01209 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue du Bon Pasteur Lyon 1er Superficie du terrain : 414 m² - Demandeur : Mme Lyaudet Myriam 10 rue du Bon Pasteur 69001 Lyon

DP 069 381 18 01210 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue du Bon Pasteur Lyon 1er Superficie du terrain : 414 m² - Demandeur : M. Martinez Mathieu 10 rue du Bon Pasteur 69004 Lyon

DP 069 384 18 01211 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 38 rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 232 m² - Demandeur : M. Schatzman Joël 38 rue du Mail 69004 Lyon

DP 069 382 18 01212 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux - Terrain : 42 rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 641 m² - Demandeur : SCI Chamilly 42 rue Sala 69002 Lyon - Mandataire : Mme Aubry Revenu Emilie

DP 069 388 18 01213 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 52 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 309 m² - Demandeur : Eurl Millidère 8 rue de la Ligne de l'Est 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Firat Ekrem

DP 069 383 18 01214 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Modification d'une clôture - Terrain : 128 - 136 rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 4013 m² - Demandeur : Regie François Goffin 26 rue de la Part-Dieu 69003 Lyon - Mandataire : M. Goffin François

DP 069 385 18 01215 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 4 rue du Palais de Justice Lyon 5ème Superficie du terrain : 130 m² - Demandeur : King Marcel Saint-Jean 32 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon - Mandataire : M. Cons Jean-Christophe

DP 069 387 18 01216 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 22 avenue Leclerc Quartier Général Frère BP 97423 Lyon 7ème Superficie du terrain : 168126 m² - Demandeur : Ministère des armées 22 avenue Leclerc 69347 Lyon cedex 07 - Mandataire : M. GRONDIN Eric

DP 069 388 18 01217 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Installation d'une pergola en toiture - Terrain : 26 rue des Hériveaux Lyon 8ème Superficie du terrain : 291 m² - Demandeur : M. Abeille Rémi 26 rue des Hériveaux 69008 Lyon

DP 069 383 18 01218 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en hébergement hôtelier - Terrain : 51 avenue Georges Pompidou Lyon 3ème Superficie du terrain : 4096 m² - Demandeur : M. Houssaini Mouaad 114 allée des Peupliers 01120 Dagneux

DP 069 388 18 01219 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 104 rue Marius Berliet Lyon 8ème Superficie du terrain : 239 m² - Demandeur : Regie Simonneau 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Mandataire : M. Vernat Christian

DP 069 384 18 01220 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 15 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 274

m² - Demandeur : M. Stingre William 15 rue Pailleron 69004 Lyon

DP 069 386 18 01221 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 4 quai Serbie Lyon 6ème Superficie du terrain : 250 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott

DP 069 389 18 01222 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 33 grande rue de Saint-Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 127 m² - Demandeur : Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : M. Le Ny Arnaud

DP 069 384 18 01223 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 22 rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 376 m² - Demandeur : Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Savle Martial

DP 069 385 18 01224 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : Place Saint-Paul Lyon 5ème Superficie du terrain : 37 m² - Demandeur : Electriox City 2 chemin du Génie 69200 Venissieux - Mandataire : M. Hannachi Hassan

DP 069 383 18 01225 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 35 - 37 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 1556 m² - Demandeur : Plenitude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Thin Axel

DP 069 383 18 01226 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un hébergement hôtelier en logement - Terrain : 28 b rue Camille Lyon 3ème Superficie du terrain : 1040 m² - Demandeur : Mme Resillot Virginie 28 b rue Camille 69003 Lyon

DP 069 382 18 01227 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 rue Vaubecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 321 m² - Demandeur : Hospices Civils de Lyon 3 quai des Célestins 69299 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Fabres Luc

DP 069 386 18 01228 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 19 avenue de Saxe Lyon 6ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Hospices Civils De Lyon 3 quai des Célestins 69299 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Fabres Luc

DP 069 388 18 01229 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 27 rue Catherine Favre Lyon 8ème Superficie du terrain : 170 m² - Demandeur : M. Killi Frantz 27 rue Catherine Favre 69008 Lyon

DP 069 386 18 01230 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Terrain : 38 rue de la Tête d'Or Lyon 6ème Superficie du terrain : 366 m² - Demandeur : Mme Gangnon Sophie Aimée 82 rue Tête d'Or 69006 Lyon

DP 069 384 18 01231 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement - Terrain : 19 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 339 m² - Demandeur : M. Robin Jean Yves 920 chemin de Saint-Georges sur Renon 01400 Chatillon sur Chalaronne

DP 069 383 18 01232 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 118 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 2700 m² - Demandeur : SCI Val69 8 rue Yves Farge 69780 Mions - Mandataire : M. Oudin Loïc

DP 069 382 18 01233 déposée le 5 juin 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 5 rue Dubois Lyon 2ème Superficie du terrain : 138 m² - Demandeur : Mme Garcin Marie 71 route de Marennes 38200 Villette-De-Vienne

DP 069 387 18 01234 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 54 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 318 m² - Demandeur : M. Ruiz Jean 32 rue Raulin 69007 Lyon

DP 069 388 18 01235 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 15 rue Léo et Maurice Trouilhet Lyon 8ème Superficie du terrain : 447 m² - Demandeur : M. Sellier Frédéric 15 rue Léo et Maurice Trouilhet 69008 Lyon

DP 069 389 18 01236 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Coupe et abattage d'un arbre (cèdre) - Terrain : 3 place Notre Dame Ile Barbe Lyon 9ème Superficie du terrain : 3653 m² - Demandeur : Mme Jaillard Chantal La Dixmesie 69009 Lyon

DP 069 382 18 01237 déposée le 6 juin 2018 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 13 rue Dugas Montbel Lyon 2ème Superficie du terrain : 458 m² - Demandeur : Agasca Identification 19 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire : M. Bernard Olivier

DP 069 388 18 01238 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en 2 logements - Terrain : 320 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 376 m² - Demandeur : M. Benevise Dominique 5 allée des Pins 69110 Sainte-Foy Lès Lyon

DP 069 384 18 01239 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 70 rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 384 m² - Demandeur : Mme Fernandez Isabelle 70 rue Jacquard 69004 Lyon

DP 069 381 18 01240 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 rue Alsace Lorraine Lyon 1er Superficie du terrain : 406 m² - Demandeur : Regie de l'Opera 50 - 54 cours La Fayette 69003 Lyon - Mandataire : M. Blanc Emmanuel

DP 069 387 18 01241 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 24 avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 185 m² - Demandeur : Sas Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Venissieux - Mandataire : M. Riviere Patrice

DP 069 384 18 01242 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 rue Dumont Lyon 4ème Superficie du terrain : 94 m² - Demandeur : M. Baron Patrick 13 rue Dumont 69004 Lyon

DP 069 386 18 01243 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Construction d'une terrasse - Terrain : 14 place Jules Ferry Lyon 6ème Superficie du terrain : 4914 m² - Demandeur : Le Comptoir de l'Est 14 place Jules Ferry 69006 Lyon - Mandataire : M. Morel Paul Maurice

DP 069 383 18 01244 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 49 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 244 m² - Demandeur : M. Mourguiart Frédéric 49 avenue Félix Faure 69003 Lyon

DP 069 386 18 01245 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Terrain : 98 rue Montgolfier Lyon 6ème Superficie du terrain : 514 m² - Demandeur : SCI Lescuyer 81 rue Montgolfier 69006 Lyon - Mandataire : M. Varaine Xavier

DP 069 384 18 01246 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Installation d'un portail et d'une clôture - Terrain : 32 rue Henri Gorjus Lyon 4ème Superficie du terrain : 1234 m² - Demandeur : Agasca Identification 19 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire : M. Bernard Olivier

DP 069 384 18 01247 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 18 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 206 m² - Demandeur : Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Savle Martial

DP 069 383 18 01248 déposée le 7 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 rue Saint-Antoine Lyon 3ème Superficie du terrain : 226 m² - Demandeur : Toitures Barski 2 boulevard Jean Moulin 69490 Pontcharra-sur-Turdine - Mandataire : M. Barski Frédéric

DP 069 388 18 01249 déposée le 8 juin 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 30 rue Général André Lyon 8ème Superficie du terrain : 1701 m² - Demandeur : M. Sochay Bernard 39 b rue Jules Valensaut 69008 Lyon

DP 069 387 18 01250 déposée le 8 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 rue Raoul Servant Lyon 7ème Superficie du terrain : 425 m² - Demandeur : SCPI Immo Placement 15 place Grangier 21000 Dijon - Mandataire : M. Bouthors Pascal

DP 069 383 18 01251 déposée le 8 juin 2018 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 75 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème Superficie du terrain : 2131 m² - Demandeur : Free Mobile 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 ParisS - Mandataire : M. Poidatz Cyril

DP 069 388 18 01252 déposée le 8 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 34 rue Antoine Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 939 m² - Demandeur : M. Robert Michel 34 rue Antoine Lumière 69008 Lyon

DP 069 386 18 01253 déposée le 8 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 60 avenue Maréchal Foch Lyon 6ème Superficie du terrain : 389 m² - Demandeur : Majoux-Virieux Immobilier 60 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Mandataire : M. Andriolat Philippe

DP 069 382 18 01256 déposée le 8 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 29 rue de Brest Lyon 2ème Superficie du terrain : 172 m² - Demandeur : Jafal 29 rue de Brest 69002 Lyon - Mandataire : M. Jacquemart Jean Baptiste

DP 069 389 18 01257 déposée le 8 juin 2018 - Projet : Installation d'un portail, d'un portillon et d'une clôture - Terrain : 25 - 29 rue Montribloud Lyon 9ème Superficie du terrain : 579 m² - Demandeur : Agasca Identification 19 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire : M. Bernard Olivier

DP 069 387 18 01258 déposée le 8 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 - 14 avenue Leclerc Lyon 7ème Superficie du terrain : 784 m² - Demandeur : Centrale Immobilière 10 rue des Emeraudes 69454 Lyon Cedex 06 - Mandataire : Mme Gibier Hélène

Permis de Construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 4 au 8 juin 2018

PC 069 387 11 00476 T02 déposé le 6 juin 2018 Transfert - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en résidence hôtelière et modification de façade - Terrain : 40 rue Camille Roy Lyon 7ème Superficie du terrain : 2624 m² - Demandeur : Invest 400 Promenade des Anglais 06200 Nice - Mandataire : M. Zlotnik Antoine - Auteur : Sev Architectures 106 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

PC 069 383 14 00362 M02 déposé le 8 juin 2018 Modificatif - Projet : Démolition d'un restaurant, construction d'un local commercial et de deux logements avec création de 3 aires de stationnement - Surface créée : 345 m² - Terrain : 20 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 221 m² - Demandeur : SCI N.S.K. 2 rue Saint Philippe 69003 Lyon - Mandataire : M. Nadjarian Karnik - Auteur : M. Fabre Jacques 80 Impasse Vue du Ciel 69124 Colombier Saugnieu

PC 069 384 15 00328 M02 déposé le 8 juin 2018 Modificatif - Projet : Démolition d'un bâtiment. Construction d'un immeuble de 5 logements, création de 4 aires de stationnement et affectation d'une aire de stationnement - Surface créée : 454 m² - Terrain : 25 rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 140 m² - Demandeur : SCCV 25 Rue du Mail 45 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon - Mandataire : M. Deglise Serge - Auteur : Nef Architecture 19 rue de Créqui 69006 Lyon

PC 069 388 16 00415 M01 déposé le 7 juin 2018 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 36 m² - Terrain : 4 rue Tramuset Lyon 8ème Superficie du terrain : 411 m² - Demandeur : M. Laroze Sylvain 4 rue Tramuset 69008 Lyon - Auteur : M. Juet Ludovic 158 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon

PC 069 384 17 00138 M02 déposé le 7 juin 2018 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 30 logements et création de 63 aires de stationnement - Surface créée : 2106 m² - Terrain : 5 - 7 - 9 rue du Clos Savaron Lyon 4ème Superficie du terrain : 1543 m² - Demandeur : SCI Lyon 4 Clos Savaron 58 -60 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Bonnet Sabine - Auteur : Archigroup 411 allée des Noisetiers 69579 Limonest Cedex

PC 069 385 17 00365 T01 déposé le 8 juin 2018 Transfert - Projet : Démolition d'un immeuble de bureaux, construction d'un immeuble de 37 logements et création de 49 aires de stationnement - Surface créée : 2451 m² - Terrain : 140 rue du Commandant Charcot Lyon 5ème Superficie du terrain : 2261 m² - Demandeur : Kaufman & Broad PromotioN 3 33 cours Gambetta 69446 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Speisser Marc - Auteur : Remind Architecte 17 rue des Diabes Bleus 73000 Chambéry

PC 069 382 18 00170 déposé le 6 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 7 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 761 m² - Demandeur : M. Olivier Pierre 7 place Bellecour 69002 Lyon - Auteur : Axe Architecture 116 rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 383 18 00171 déposé le 6 juin 2018 - Projet : Réhabilitation et extension d'un immeuble de bureaux - Surface créée : 335 m² - Terrain : 39 rue de la Cité Lyon 3ème Superficie du terrain : 701 m² - Demandeur : 39 Cité 6 bis rue Joannès Carret 69009 Lyon - Mandataire : M. Barbosa Nicolas - Auteur : Afaa 208 rue Garibaldi 69003 Lyon

PC 069 385 18 00172 déposé le 7 juin 2018 - Projet : Construction d'une maison individuelle et une piscine - Surface créée : 190 m² - Terrain : 50 rue Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 5068 m² - Demandeur : MP Lyon 5 15 cours Aristide Briand 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire M. Magis Pascal - Auteur : CG Conception 3 - 4 place de la Liberté 69700 Givors

PC 069 385 18 00173 déposé le 7 juin 2018 - Projet : Construction d'une maison individuelle avec piscine Lot A - Surface créée : 168 m² - Terrain : 50 rue Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 5068 m² - Demandeur : MP Lyon 5 15 cours Aristide Briand 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Magis Pascal - Auteur : CG Conception 3 - 4 place de la Liberté 69700 Givors

PC 069 385 18 00174 déposé le 8 juin 2018 - Projet : Construction d'une véranda et création d'une aire de stationnement - Surface créée : 72 m² - Terrain : 23 - 25 montée Saint-Barthélémy Lyon 5ème Superficie du terrain : 4169 m² - Demandeur : Sas du Nouveau Pont 84 quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Mandataire : M. Giorgi Eric - Auteur : M. Charpy Eric 4 rue Coste 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 385 18 00175 déposé le 8 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade avec réfection de toiture - Terrain : 44 rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 125 m² - Demandeur : Oralia Régie de l'Opéra 50 - 54 cours Lafayette 69009 Lyon - Mandataire : Mme Giboulet Danièle - Auteur : Archipat 19 rue des Tuileries 69009 Lyon

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 4 au 8 juin 2018

PD 069 385 18 00019 déposé le 4 juin 2018 - Projet : Démolition d'un abri - Terrain : 12 impasse des Mûres Lyon 5ème Superficie du terrain : 3113 m² - Demandeur : M. Germain Christophe 5 passage des Peupliers 69100 Villeurbanne

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 4 au 8 juin 2018

US 069 384 18 00318 déposé le 4 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 73,49 m² en cabinet de psychologue clinicienne, psychothérapeute - Terrain : 44 rue Jacques-Louis Henon Lyon 4ème Superficie du terrain : 1061 m² - Demandeur : Mme Doe de Maindreville Charlotte 16 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon - Auteur : Régie fertoret-coppier 22 place de la Croix-Rousse 69004 Lyon

US 069 388 18 00322 déposé le 4 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 43,75 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 82 rue Marius Berliet Lyon 8ème Superficie du terrain : 599 m² - Demandeur : M. Kharfi Kevin 5 rue Louis Archer 69230 Saint-Genis-Laval - Auteur : Slci Barrier Brotteaux 51 rue de Sèze 69006 Lyon

US 069 386 18 00327 déposé le 4 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 30 m² en location meublée de courte durée. - Terrain : 42 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 3346 m² - Demandeur : Dreux Olivier 84 route de la Vanne 38360 Noyarey - Auteur : Regie Pozzeto 106 boulevard des Belges 69006 Lyon

US 069 386 18 00328 déposé le 4 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 51,97 m² en location meublée de courte durée. - Terrain : 3 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème - Demandeur : Vouillat Vincent 7 rue des Biesses 69330 Jonage - Mandataire : Appart' Ambiance M. Pastouret Bruno - Auteur : Oralia Régie de l'Opera 50 - 54 Cours Lafayette 69003 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 4 au 8 juin 2018

DP 069 385 17 02705 Décision du 5 juin 2018 à l'Eloge De La Beaute 1 avenue Adolphe Max 69005 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 avenue Adolphe Max Lyon 5ème

DP 069 387 18 00077 Décision du 5 juin 2018 à Ville de Lyon Direction de la Construction 69001 Lyon - Projet : Modification de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 28 grande rue de la Guillotière Lyon 7ème

DP 069 381 18 00307 Décision du 5 juin 2018 à Logic.Aero 104 rue Tronchet 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 13 rue de l'Annonciade Lyon 1er

DP 069 384 18 00366 Décision du 5 juin 2018 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 8 rue Pailleron Lyon 4ème

DP 069 384 18 00368 Décision du 6 juin 2018 à M. Darde Maxime 7 rue de la Martinière 69001 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 4 rue du Mail Lyon 4ème

DP 069 385 18 00470 Décision du 5 juin 2018 à Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 24 rue Sœur Bouvier Lyon 5ème

DP 069 385 18 00524 Décision du 7 juin 2018 à Regie Franchet 2 place Bellecour 69002 Lyon - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 48 rue de la Garde Lyon 5ème

DP 069 381 18 00567 Décision du 5 juin 2018 à Société Maillet 14 rue Crépet 69007 Lyon - Projet : Remise en peinture de souche de cheminée - Terrain : 71 montée de la Grande Côte Lyon 1er

DP 069 382 18 00578 Décision du 5 juin 2018 à La Barmondierie - Longchamp 57 rue du Docteur Edmond Locard 69005 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 rue Boissac Lyon 2ème

DP 069 386 18 00691 Décision du 6 juin 2018 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 143 - 143b rue Vendôme Lyon 6ème

DP 069 386 18 00692 Décision du 5 juin 2018 à SLPIB 83 rue Paul Teste 69120 Vaulx-En-Velin - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 rue Molière Lyon 6ème

DP 069 384 18 00784 Décision du 5 juin 2018 à Ville de Lyon Direction des Espaces verts 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Coupe et abattage d'arbres (3 érables) - Terrain : 3 rue de Cuire Lyon 4ème

DP 069 385 18 00790 Décision du 5 juin 2018 à M. Tezier François 49 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 49 rue Pierre Valdo Lyon 5ème

DP 069 389 18 00791 Décision du 7 juin 2018 à M. Mériaux Pascal Christophe Olivier 31 chemin du petit Montessuy 69009 Lyon - Projet : Modification de portail et d'un mur de clôture - Terrain : 31 Chemin du petit Montessuy Lyon 9ème

DP 069 385 18 00810 Décision du 7 juin 2018 à Bruno Eurl 65 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 106 rue Saint Georges Lyon 5ème

DP 069 385 18 00814 Décision du 5 juin 2018 à Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 rue de la Baleine Lyon 5ème

DP 069 383 18 00829 Décision du 5 juin 2018 à M. Libre David 5 rue Martin 69003 Lyon - Projet : Construction d'une piscine et d'un mur de clôture - Terrain : 5 rue Martin Lyon 3ème

DP 069 389 18 00834 Décision du 5 juin 2018 à Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux La Pape - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 1 - 7 rue Hector Berlioz Lyon 9ème

DP 069 384 18 00841 Décision du 5 juin 2018 à Ville de Lyon DGTB secteur 1-2-4 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 25 rue Chazière Lyon 4ème

DP 069 389 18 00852 Décision du 5 juin 2018 à M. Duhem Pascal 93 chemin des Charbottes 69009 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 93 chemin des Charbottes Lyon 9ème

DP 069 389 18 00859 Décision du 5 juin 2018 à Thyssenkrupp 27 avenue des Saules 69600 Oullins - Projet : Installation d'une clôture avec un portail et un portillon - Terrain : 67 - 69 rue de Saint Cyr Lyon 9ème

DP 069 383 18 00875 Décision du 5 juin 2018 à Garage Bellecour 4 rue Clotilde Bizolon 69002 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 4-6 rue Bonnefoy Lyon 3ème

DP 069 383 18 00878 Décision du 5 juin 2018 à M. de Chatellus Ghislain 61 rue de la Part-Dieu 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 61 rue de la Part Dieu Lyon 3ème

DP 069 385 18 00882 Décision du 7 juin 2018 à Mme Guillet Ginette 1 rue des Tuilliers 69003 Lyon - Projet : Aménagement intérieur d'un logement - Terrain : 92 quai Pierre Scize Lyon 5ème

DP 069 381 18 00887 Décision du 5 juin 2018 à Eric Prudent Rénovation 1 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue des Augustins Lyon 1er

DP 069 387 18 00888 Décision du 7 juin 2018 à LMNP 32 impasse du Vernay 01090 Guereins - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 76 rue d'Anvers Lyon 7ème

DP 069 383 18 00894 Décision du 7 juin 2018 à Galdis 21 rue du Commandant Fuzier 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 21 rue Commandant Fuzier Lyon 3ème

DP 069 383 18 00895 Décision du 7 juin 2018 à Aros 287 rue Marcel Mérieux 69007 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 place Antonin Jutard Lyon 3ème

DP 069 382 18 00899 Décision du 5 juin 2018 à M. Ravaille Fabien 34 b rue Vaubecour 69002 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 17 rue Victor Hugo Lyon 2ème

DP 069 387 18 00918 Décision du 7 juin 2018 à The Sioou Company 29 rue de Marseille 69007 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 23 rue Salomon Reinach Lyon 7ème

DP 069 385 18 00921 Décision du 7 juin 2018 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 28 montée du Gourguillon Lyon 5ème

DP 069 385 18 00922 Décision du 5 juin 2018 à M. Manches Jean Alexandre 145 montée de Choulans 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 145 montée de Choulans Lyon 5ème

DP 069 387 18 00930 Décision du 7 juin 2018 à Eurl Liotier Thierry 30 rue Chevreul 69007 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 30 rue Chevreul Lyon 7ème

DP 069 385 18 00935 Décision du 7 juin 2018 à M. Mullier Eric 13 rue Trouvée 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 rue Trouvée Lyon 5ème

DP 069 386 18 00936 Décision du 5 juin 2018 à Blanc Gilbert 12 rue Basse Combalot 69007 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 14 avenue de Grande Bretagne Lyon 6ème

DP 069 385 18 00941 Décision du 5 juin 2018 à M. Jutigny Florent 29 rue Barrier 69006 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 18 m² - Terrain : 71 boulevard des Castors Lyon 5ème

DP 069 382 18 00942 Décision du 5 juin 2018 à Mme Prevost Delphine 41 rue Molière 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 24 rue du Plat Lyon 2ème

DP 069 384 18 00943 Décision du 5 juin 2018 à Mme Petri Mathilde 31 rue Hénon 69004 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 10 rue d'Austerlitz Lyon 4ème

DP 069 382 18 00947 Décision du 5 juin 2018 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 48 rue Ferrandière Lyon 2ème

DP 069 385 18 00949 Décision du 5 juin 2018 à Association Immobilière du Vieux Forum 2 place Fourvière 69005 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 2 place de Fourvière Lyon 5ème

DP 069 382 18 00959 Décision du 5 juin 2018 à Entreprise Thabuis 7 rue Convention 69600 Oullins - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 24 cours Suchet Lyon 2ème

DP 069 387 18 00967 Décision du 5 juin 2018 à Technopark 23 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Modification de façade - Terrain : 41 - 43 rue Saint-Jean de Dieu Lyon 7ème

DP 069 382 18 00976 Décision du 5 juin 2018 à Reyko 195 route des Trois Lucs 13001 Marseille - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue des Archers Lyon 2ème

DP 069 383 18 00979 Décision du 5 juin 2018 à M. Derudder Grégoire 11 rue Amiral Courbet 69003 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture et installation d'un portillon avec réhabilitation d'une verrière - Surface créée : 20 m² - Terrain : 11 rue Amiral Courbet Lyon 3ème

DP 069 383 18 00984 Décision du 7 juin 2018 à SCI Kontor & CO 35 rue Docteur Rebatel 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 10 place Bir Hakeim Lyon 3ème

DP 069 383 18 00986 Décision du 5 juin 2018 à M. Beraha Elie 52 rue Saint-Antoine 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 52 rue Saint-Antoine Lyon 3ème

DP 069 389 18 00992 Décision du 5 juin 2018 à M. Frely Pansu Aymeric 39 rue Roger Salengro 69009 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 39 rue Roger Salengro Lyon 9ème

DP 069 387 18 00993 Décision du 4 juin 2018 à Orange Upr Se Zone Lyon 8 rue du Dauphiné 69424 Lyon CEDEX 03 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile - Terrain : 198 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

DP 069 386 18 01001 Décision du 5 juin 2018 à Mme Rossi Morejon Chantal 17 place Jules Ferry 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 59 rue Garibaldi Lyon 6ème

DP 069 386 18 01002 Décision du 6 juin 2018 à Ville de Lyon DGTB 3-6 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de façade - Terrain : 131 rue Cuvier Lyon 6ème

DP 069 386 18 01003 Décision du 6 juin 2018 à Ville de Lyon DGTB 3-6 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de façade - Terrain : 100 rue des Charmettes Lyon 6ème

DP 069 383 18 01010 Décision du 7 juin 2018 à M. Chomette Florent 62 rue du Lac 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 62 rue du Lac Lyon 3ème

DP 069 387 18 01011 Décision du 5 juin 2018 à M. Renault Emmanuel 11 rue de l'Effort 69007 Lyon - Projet : Modification de façades - Terrain : 11 rue de l'Effort Lyon 7ème

DP 069 382 18 01015 Décision du 5 juin 2018 à DS Restauration 5 place Antonin Poncet 69002 Lyon - Projet : Remise en peinture d'une véranda - Terrain : 5 place Antonin Poncet Lyon 2ème

DP 069 382 18 01020 Décision du 5 juin 2018 à HSBC 103 avenue des Champs Elysées 75419 PARIS Cedex 08 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 place de la Bourse Lyon 2ème

DP 069 383 18 01032 Décision du 5 juin 2018 à Socotec 11 rue Saint-Maximin 69003 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de façade et installation d'une clôture sur jardin - Terrain : 11 rue Saint-Maximin Lyon 3ème

DP 069 381 18 01033 Décision du 5 juin 2018 à Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 24 rue Burdeau Lyon 1er

DP 069 381 18 01035 Décision du 5 juin 2018 à Scateb 17 rue de la Soie 69100 Villeurbanne - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 rue Président Edouard Herriot Lyon 1er

DP 069 388 18 01044 Décision du 7 juin 2018 à M. Chebli El Mouloud 109 route de Vienne 69008 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 109 route de Vienne Lyon 8ème

DP 069 387 18 01050 Décision du 5 juin 2018 à Entreprise Thabuis 7 rue Convention 69600 Oullins - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 avenue Félix Faure Lyon 7ème

DP 069 382 18 01056 Décision du 5 juin 2018 à Mme Bacconnier-Berjot Odile 28 place Bellecour 69002 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 28 place Bellecour Lyon 2ème

DP 069 385 18 01059 Décision du 7 juin 2018 à M. Royet Didier 74 rue de la Garenne 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 74 rue de la Garenne Lyon 5ème

DP 069 383 18 01072 Décision du 5 juin 2018 à SCI Charles de Foucauld 6 rue Bara 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue de l'Est Lyon 3ème

DP 069 388 18 01077 Décision du 7 juin 2018 à M. Couderc Jérôme 23 boulevard Honoré de Balzac 69100 Villeurbanne - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial - Terrain : 11 b rue Stéphane Coignet Lyon 8ème

DP 069 389 18 01107 Décision du 5 juin 2018 à Bruno Eurl 65 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 27 rue du Bourbonnais Lyon 9ème

DP 069 383 18 01116 Décision du 5 juin 2018 à M. Ghighi René 13 rue de la Métallurgie 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 rue de la Métallurgie Lyon 3ème

DP 069 389 18 01123 Décision du 7 juin 2018 à Bourdis 32 rue de Bourgogne 69009 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 32 rue de Bourgogne Lyon 9ème

DP 069 385 18 01143 Décision du 7 juin 2018 à M. Lefort Pierre Olivier 67 montée de l'Observance 69009 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 39 rue Chazay Lyon 5ème

Changement d'usage délivré pendant la période du 4 au 8 juin 2018

US 069 384 18 00259 - Arrêté du 5 juin 2018 à M. Toussenet Francis 20 rue Philibert Roussy 69004 Lyon - Projet : Changement d'usage de trois locaux d'habitation d'une superficie totale de 82,98 m² en locations meublées de courte durée - Terrain : 1 rue Edouard Millaud Lyon 4ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 15 juin 2018

DP 069 381 18 01254 déposée le 11 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 673 m² - Demandeur : M. Sadouki Hazdin 46 rue Colnett 98800 Nouméa

DP 069 386 18 01255 déposée le 11 juin 2018 - Projet : Construction d'une mezzanine - Surface créée : 31 m² - Terrain : 59 - 59 b rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 616 m² - Demandeur : SCI Ipama 59 - 59 b rue de Créqui 69006 Lyon - Mandataire : Mme De Robert Hautequere Albane

DP 069 381 18 01259 déposée le 11 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 rue de la Bourse Lyon 1er Superficie du terrain : 420 m² - Demandeur : Sarl Placo 4 rue de la Bourse 69001 Lyon - Mandataire : M. Combia Thierry

DP 069 388 18 01260 déposée le 11 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 rue Gaston Brissac Lyon 8ème Superficie du terrain : 458 m² - Demandeur : M. Bahloul Abès 1 rue Gaston Brissac 69008 Lyon

DP 069 382 18 01261 déposée le 11 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 22 rue Gentil Lyon 2ème Superficie du terrain : 437 m² - Demandeur : Beehive 22 rue Gentil 69002 Lyon - Mandataire : M. Quattrocchio Loïc

DP 069 382 18 01262 déposée le 11 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 rue Grenette Lyon 2ème Superficie du terrain : 187 m² - Demandeur : Les Bonbons de Julien 48 boulevard d'Almandet 42220 Bourg-Argental - Mandataire : M. Taboury Julien

DP 069 383 18 01263 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 34 rue de Servient Lyon 3ème Superficie du terrain : 381 m² - Demandeur : Immaculée Conception 19 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : M. Gex Jean

DP 069 382 18 01264 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 31 rue Sainte-Hélène Lyon 2ème Superficie du

terrain : 444 m² - Demandeur : M. Jamey Jean 31 rue Sainte-Hélène 69002 Lyon

DP 069 387 18 01265 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 152 boulevard Yves Farge Lyon 7ème Superficie du terrain : 4508 m² - Demandeur : M. Chaput Denis 152 boulevard Yves Farge 69007 Lyon

DP 069 383 18 01266 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade et modification de portail - Terrain : 5 rue du Professeur Florence Lyon 3ème Superficie du terrain : 277 m² - Demandeur : M. Rivoire Jean François 16 rue Santos Dumont 69008 Lyon

DP 069 383 18 01267 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un hébergement hôtelier en logement - Terrain : 123 cours Albert Thomas Lyon 3ème Superficie du terrain : 1106 m² - Demandeur : M. Baudin Jean 3 allée des Chambettes 69890 La Tour de Salvagny

DP 069 383 18 01268 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 162 cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 461 m² - Demandeur : SCI Rocca 162 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Mandataire : M. Vernile Marco

DP 069 388 18 01269 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 32 rue des Jasmins Lyon 8ème Superficie du terrain : 291 m² - Demandeur : Mme Lovery Hélène 32 rue des Jasmins 69008 Lyon

DP 069 383 18 01270 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 86 avenue de Saxe Lyon 3ème Superficie du terrain : 321 m² - Demandeur : Pro BTP 7 rue du Regard 75006 PARIS - Mandataire : M. Spica Johann

DP 069 386 18 01272 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 36 rue Pierre Corneille Lyon 6ème Superficie du terrain : 134 m² - Demandeur : Regie Pozetto 106 boulevard des Belges 69006 Lyon - Mandataire : M. Pozetto Vincent

DP 069 388 18 01273 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 34 rue Pierre Delore Lyon 8ème Superficie du terrain : 1733 m² - Demandeur : Sollard 28 rue Garibaldi 69412 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Vidal Guy

DP 069 386 18 01274 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 103 rue Tronchet Lyon 6ème Superficie du terrain : 136 m² - Demandeur : Déco Lyonnaise 10 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon - Mandataire : M. Karaaslan Mahmut

DP 069 384 18 01275 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 41 rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 55 m² - Demandeur : Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Savle Martial

DP 069 386 18 01276 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 107 rue Boileau Lyon 6ème Superficie du terrain : 5508 m² - Demandeur : Ad Boileau 107 rue Boileau 69006 Lyon - Mandataire : M. Thevenin Laurent

DP 069 387 18 01277 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 180 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème Superficie du terrain : 1662 m² - Demandeur : Arès 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Mandataire : M. Castillo Alain

DP 069 383 18 01278 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 impasse Lindberg Lyon 3ème Superficie du terrain : 408 m² - Demandeur : Corebat 287 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais - Mandataire : Mme Zorita Marie Christine

DP 069 382 18 01279 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 25 - 27 rue Ravat Lyon 2ème Superficie du terrain : 538 m² - Demandeur : Regie Thiebaud 6 place Bellecour 69002 Lyon - Mandataire : M. Mouton Frédéric

DP 069 387 18 01280 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 400 m² - Demandeur : Regie Foncia Saint-Antoine 4 quai Saint-Antoine 69007 Lyon - Mandataire : Mme Fernandes Jessica

DP 069 386 18 01281 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 73 rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 137 m² - Demandeur : Régionale Immobilière 87 rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : M. Tessier Teddy

DP 069 383 18 01282 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 rue Jeanne Hachette Lyon 3ème Superficie du terrain : 8747 m² - Demandeur : Onacvg 129 rue Grenelle 75007 Paris Cedex 07 - Mandataire : Mme Antoine Rose-Marie

DP 069 388 18 01283 déposée le 12 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 12 rue Catherine Favre Lyon 8ème Superficie du terrain : 287 m² - Demandeur : Zinguerie du Rhône 270 avenue des Frères Lumière 69730 Genay - Mandataire : M. Theuriaux Patrick

DP 069 385 18 01284 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un local de service public ou d'intérêt collectif en bureaux - Terrain : 70 rue de Champvert Lyon 5ème Superficie du terrain : 15937 m² - Demandeur : Laboratoire Champvert 70 rue de Champvert 69005 Lyon - Mandataire : M. Zaoui Eric

DP 069 381 18 01285 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 11 rue Royale Lyon 1er Superficie du terrain : 269 m² - Demandeur : Copropriété La Royale 11 rue Royale 69001 Lyon - Mandataire : M. Muradian Vahé

DP 069 383 18 01286 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Installation d'un portillon - Terrain : 56 rue Jeanne d'Arc Lyon 3ème Superficie du terrain : 946 m² - Demandeur : Arès 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux La Pape - Mandataire : M. Fallecker Daniel

DP 069 381 18 01287 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 5 rue Pizay Lyon 1er Superficie du terrain : 643 m² - Demandeur : Hank Fr69Opera 5 rue Pizay 69001 Lyon - Mandataire : M. Doleans Pierre

DP 069 385 18 01288 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 10 rue François Vernay Lyon 5ème Superficie du terrain : 479 m² - Demandeur : SCI VGH 10 rue François Vernay 69005 Lyon - Mandataire : M. Mathias Jean Luc

DP 069 381 18 01289 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue des Tables Claudiennes Lyon 1er Superficie du terrain : 2058 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB Secteur 1-2-4 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 382 18 01290 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 26 rue Bellecordière Lyon 2ème Superficie du terrain : 1568 m² - Demandeur : Nami Investissement 129 rue Servient 69326 Lyon Cedex 03

DP 069 383 18 01291 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue des Cuirassiers Lyon 3ème Superficie du terrain : 4813 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

DP 069 387 18 01292 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 27 rue Rachais Lyon 7ème Superficie du terrain : 324 m² - Demandeur : SDC 27 Rue Rachais 51 rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : M. Humbert

DP 069 381 18 01293 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 15 quai André Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : Les Rivages de la Corneille 66 avenue des Champs Elysées 75008 Paris - Mandataire : M. Bonrepaux Jean-Baptiste

DP 069 386 18 01294 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 47 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème Superficie du terrain : 383 m² - Demandeur : Cym Toiture 2 rue de la Gare 69009 Lyon - Mandataire : M. Merah Christophe

DP 069 386 18 01295 déposée le 13 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 23 quai Général Sarrail Lyon 6ème Superficie du terrain : 281 m² - Demandeur : M. Barraud Yannick 14 impasse de l'Écluse 69300 Caluire-Et-Cuire

DP 069 384 18 01296 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 10 rue d'Ivry Lyon 4ème Superficie du terrain : 430 m² - Demandeur : Locagère 46 route de Jonage 69150 Décines Charpieu - Mandataire : M. Barillot Bruno

DP 069 385 18 01297 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 montée Nicolas de Lange Lyon 5ème Superficie du terrain : 17847 m² - Demandeur : Quadral Immobilier 17 quai Joseph Gillet 69318 Lyon Cedex - Mandataire : Mme Ricotta Maud

DP 069 381 18 01298 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Construction d'une terrasse - Terrain : Place Rambaud Halles Martinière Lyon 1er Superficie du terrain : 74 m² - Demandeur : El Bar Des Halles Place Rambaud 69001 Lyon - Mandataire : M. Hernandez Axel

DP 069 384 18 01299 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 19 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 175 m² - Demandeur : Lapierre 8 rue Perrod 69004 Lyon - Mandataire : M. Lapierre Sébastien

DP 069 388 18 01300 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 20 rue Louis Juvet Lyon 8ème Superficie du terrain : 19162 m² - Demandeur : Région Auvergne Rhône-Alpes 1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Pignon Yohann

DP 069 386 18 01301 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 131 rue Boileau Lyon 6ème Superficie du terrain : 1708 m² - Demandeur : Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Recour Quentin

DP 069 383 18 01302 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 118 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du

terrain : 756 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Auci Rodrigue

DP 069 386 18 01303 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 62 rue Lieutenant-Colonel Prévost Lyon 6ème Superficie du terrain : 454 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Michaud Didier

DP 069 382 18 01304 déposée le 14 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 rue Antoine de Saint-Exupéry Lyon 2ème Superficie du terrain : 977 m² - Demandeur : Blanc Gilbert 12 rue Basse Combalot 69007 Lyon - Mandataire : M. Blanc Franck

DP 069 383 18 01305 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue de l'Harmonie Lyon 3ème Superficie du terrain : 661 m² - Demandeur : Mme Douet Nathalie 46 rue de la Basse Couture 59780 Camphin En Pevele

DP 069 382 18 01306 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 46 rue Franklin Lyon 2ème Superficie du terrain : 821 m² - Demandeur : La Table d'Ambre 46 rue Franklin 69002 Lyon - Mandataire : M. Gilibert Florent

DP 069 381 18 01307 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 13 rue Neuve Lyon 1er Superficie du terrain : 109 m² - Demandeur : La Table Wei 13 rue Neuve 69001 Lyon - Mandataire : Mme Sun Ruijun

DP 069 382 18 01308 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en local de service public ou d'intérêt collectif - Terrain : 3 b rue des Marronniers Lyon 2ème Superficie du terrain : 228 m² - Demandeur : Peyrefitte Sport 3 b rue des Marronniers 69002 Lyon - Mandataire : M. Voiron Rodolphe

DP 069 385 18 01309 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Modification de toiture avec changement de menuiseries - Terrain : 1b montée du Garillan Lyon 5ème Superficie du terrain : 217 m² - Demandeur : Mme Voulliaume Delphine 1 b montée du Garillan 69005 Lyon

DP 069 385 18 01310 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Modification de toiture avec changement de menuiseries - Terrain : 1b montée du Garillan Lyon 5ème Superficie du terrain : 217 m² - Demandeur : Mme Voulliaume Delphine 1 b montée du Garillan 69005 Lyon

DP 069 381 18 01311 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 rue Terraille Lyon 1er Superficie du terrain : 47 m² - Demandeur : Alliage Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : M. Guney Ali

DP 069 385 18 01312 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 22 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 1233 m² - Demandeur : M. Mifsud Maxime 31 rue Malesherbes 69006 Lyon

DP 069 381 18 01313 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 rue Puit Gaillot Lyon 1er Superficie du terrain : 895 m² - Demandeur : HF Outlet 7 rue Puit Gaillot 69001 Lyon - Mandataire : M. Bouillet Jean-Baptiste

DP 069 387 18 01314 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 2 rue Camille Roy Lyon 7ème Superficie du terrain : 1504 m² - Demandeur : M. Achor Rudy 36 rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne

DP 069 387 18 01315 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 4 rue Camille Roy Lyon 7ème Superficie du terrain : 1504 m² - Demandeur : SCI RS Immo 36 rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Achor Rudy

DP 069 389 18 01316 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Installation d'une clôture avec modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 55 montée de l'Observance Lyon 9ème Superficie du terrain : 826 m² - Demandeur : Mme Pery Béatrice 16 rue Fernand Rey 69001 Lyon

DP 069 381 18 01317 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 montée de la Butte Lyon 1er Superficie du terrain : 970 m² - Demandeur : Keo Ingénierie 1 montée de la Butte 69001 Lyon - Mandataire : M. Bonnel Olivier

DP 069 381 18 01318 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 23 rue Flesselles Lyon 1er Superficie du terrain : 480 m² - Demandeur : Mme Carnino Marie Claire 606 avenue du 8 Mai 1945 69300 Caluire-Et-Cuire

DP 069 383 18 01319 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 6 rue Feuillat Lyon 3ème Superficie du terrain : 1365 m² - Demandeur : Plenitude Sarl 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Rambaud Thomas

DP 069 382 18 01320 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 56 rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 251 m² - Demandeur : JLP Electricité 70 rue de Champvert 69005 Lyon - Mandataire : M. Perrin Jean Luc

DP 069 385 18 01321 déposée le 15 juin 2018 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 5 rue Pauline Marie Jaricot Lyon 5ème Superficie du terrain : 5756 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 15 juin 2018

PC 069 389 14 00431 M02 déposé le 13 juin 2018 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux et création de 64 aires de stationnement - Surface créée : 3271 m² - Terrain : 10 rue Jean Marcuit Lyon 9ème Superficie du terrain : 1539 m² - Demandeur : Ras Campus 10 rue Jean Marcuit 69009 Lyon - Mandataire : M. Girma Vincent - Auteur : Chambaud Architectes 24 rue Barrier 69006 Lyon

PC 069 385 17 00315 T01 déposé le 14 juin 2018 Transfert - Projet : Démolition d'un bâtiment, réhabilitation d'un immeuble avec création de 16 logements par changement de destination et construction de 16 logements, d'un local d'activité et création de 43 aires de stationnement - Surface créée : 2025 m² - Terrain : 15b - 17 - 19 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 1691 m² - Demandeur : SAS Lyon 05 Juliot Curie 58 - 60 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Bonnet Sabine - Auteur : Insolites Architectures 60 rue Chaponnay 69003 Lyon

PC 069 388 18 00176 déposé le 11 juin 2018 - Projet : Démolition d'un bâtiment. Construction d'un immeuble de 22 logements et création de 22 aires de stationnement - Surface créée : 1482 m² - Terrain : 100 rue Marius Berliet Lyon 8ème Superficie du terrain : 456 m² - Demandeur : Icade Promotion 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Gibeaux Eric - Auteur : Urban' Spirit 38 avenue Leclerc 69007 Lyon

PC 069 383 18 00177 déposé le 12 juin 2018 - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 62 m² - Terrain : 81 cours Eugénie Lyon 3ème Superficie du terrain : 662 m² - Demandeur : M. Voutay Guillaume 81 cours Eugénie 69003 Lyon - Auteur : Modulo Architectes 21 rue Sainte Geneviève 69006 Lyon

PC 069 383 18 00178 déposé le 13 juin 2018 - Projet : Réhabilitation et extension d'une maison individuelle, construction d'une piscine - Surface créée : 121 m² - Terrain : 20 rue de la Caille Lyon 3ème Superficie du terrain : 840 m² - Demandeur : Mme Bobin Nathalie 29 impasse de la Ruche 69003 Lyon - Auteur : Anemone Architecture 36 - 38 rue Chalopin 69007 Lyon

PC 069 385 18 00179 déposé le 14 juin 2018 - Projet : Réhabilitation de parties communes d'un immeuble de logements - Terrain : 10 - 14 rue de la Bombarde Lyon 5ème Superficie du terrain : 302 m² - Demandeur : SDC Bombarde 12 - 14 rue de la Bombarde 69005 Lyon - Mandataire : Mme Boulez Anne - Auteur : Atelier Isshin 20 rue de la Bannière 69003 Lyon

PC 069 387 18 00180 déposé le 15 juin 2018 - Projet : Réaménagement de locaux commerciaux et modification de façade - Terrain : 105 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 2925 m² - Demandeur : Les Grandes Terres 2 place Gantes 13002 Marseille - Mandataire : M. Richardson Jean-Pierre - Auteur : Moma Architecture 52 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon

PC 069 388 18 00181 déposé le 15 juin 2018 - Projet : Installation d'un bâtiment modulaire commercial - Surface créée : 9 m² - Terrain : 2 rue Henri Barbusse Lyon 8ème Superficie du terrain : 173 m² - Demandeur : Rhône SCI 22 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : M. Barry Romain

PC 069 387 18 00182 déposé le 15 juin 2018 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de bureaux, restaurants d'entreprises et création de 440 aires de stationnement - Surface créée : 21991 m² - Terrain : Boulevard Chambaud de la Bruyère Lyon 7ème Superficie du terrain : 15892 m² - Demandeur : Cogv 13 rue des Emeraudes 69006 Lyon - Mandataire : M. Jacquemot Vincent - Auteur : Afaa Architecture 208 rue Garibaldi 69422 Lyon Cedex 03

PC 069 384 18 00183 déposé le 15 juin 2018 - Projet : Installation d'un bâtiment modulaire - Surface créée : 144 m² - Terrain : 7 rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4ème Superficie du terrain : 2222 m² - Demandeur : Groupe Scolaire Saint-Denis 7 rue Jacques-Louis Hénon 69004 Lyon - Mandataire : M. Vaillant Xavier - Auteur : MDR Associés Architectes Contact 2 rue de la Claire 69009 Lyon

PC 069 388 18 00184 déposé le 15 juin 2018 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 141 m² - Terrain : 6 impasse Pitiot Lyon 8ème Superficie du terrain : 896 m² - Demandeur : M. Fronton Olivier 42 b route de Corbas 69200 Venissieux

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 15 juin 2018

PD 069 389 18 00020 déposé le 12 juin 2018 - Projet : Démolition de bâtiments - Terrain : 47 quai Paul Sédaillan Lyon 9ème Superficie du terrain : 789 m² - Demandeur : Serl 4 boulevard Eugène Deruelle 69398 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Malfère Vincent

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 15 juin 2018

US 069 382 18 00333 déposé le 11 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 38 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 5 rue François Dauphin Lyon 2ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : Mme de Buttet Elisabeth 12 place du Marché 69620 Oingt - Auteur : Fertoret Immobilier 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon

US 069 386 18 00334 déposé le 11 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 55 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 7 rue Amédée Bonnet Lyon 6ème Superficie du terrain : 1034 m² - Demandeur : Solelhac Pierre Les Hauts de Farnier 43000 Le Puy en Velay - Auteur : Regie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon

US 069 389 18 00336 déposé le 11 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de superficie inconnue en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue des Nouvelles Maisons Lyon 9ème - Demandeur : M. Balafrej Hayann 20 rue du Bourbonnais 69009 Lyon US

069 386 18 00337 déposé le 11 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 42 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 39 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 212 m² - Demandeur : Adam Julien 3 impasse des Baillardes 71350 Saint-Loup Geanges - Auteur : Oralisa Rosier Modica Motteroz 14 rue du Lieutenant-Colonel Prévost 69455 Lyon Cedex 06

US 069 385 18 00338 déposé le 12 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 33,64 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue du Doyenné Lyon 5ème Superficie du terrain : 154 m² - Demandeur : M. Cazanave-Pin Laurent 20 ruelle aux Loups 69660 Collonges-au-Mont-d'Or - Auteur : Quadral Immobilier 28 quai Saint-Antoine 69002 Lyon

US 069 389 18 00339 déposé le 13 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 20,1 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 9 Grande rue de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 244 m² - Demandeur : SCI Immocealys 73 rue François Mermet 69160 Tassin-la-Demi-Lune - Mandataire : Mme Morel Charlotte - Auteur : Régie Cesar et Brutus 57 place de la République 69002 Lyon

US 069 389 18 00340 déposé le 13 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 17,4 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 9 Grande rue de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 244 m² - Demandeur : SCI Immocealys 73 rue François Mermet 69160 Tassin-la-Demi-Lune - Mandataire : Mme Morel Charlotte - Auteur : Régie César et Brutus 57 place de la République 69002 Lyon

US 069 381 18 00341 déposé le 13 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 24,46 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 11 rue Sainte-Catherine Lyon 1er Superficie du terrain : 222 m² - Demandeur : M. Alcaraz Jean-Marie Laurent 3 rue de l'Industrie 74160 Saint-Julien en Genevois - Auteur : Urbania Lyon 53 cours Albert Thomas 69003 Lyon

US 069 381 18 00342 déposé le 14 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 46 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 1 rue Puits Gaillot Lyon 1er Superficie du terrain : 902 m² - Demandeur : SCI BCA 7 impasse des Chênes 69290 Craponne - Mandataire : Delacroix Pierre - Auteur : Favre De Fos 33 place Bellecour 69002 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 11 au 15 juin 2018

DP 069 381 18 00287 Décision du 13 juin 2018 à Citya Barioz 76 rue Louis Blanc 69006 Lyon - Projet : Réfection de la cour - Terrain : 4 rue Saint-François d'Assise Lyon 1er

DP 069 385 18 00309 Décision du 14 juin 2018 à Regie Gindre et Lozano 75 rue Joliot Curie 69005 Lyon - Projet : Coupe et abattage d'arbres (un marronnier) - Terrain : 75 rue Joliot Curie Lyon 5ème

DP 069 385 18 00490 Décision du 14 juin 2018 à M. Binachon Brice 36 rue Burdeau 69001 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 rue Lainerie Lyon 5ème

DP 069 386 18 00696 Décision du 13 juin 2018 à Culinaries 38 rue de Malte 75011 Paris - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 42 rue Malesherbes Lyon 6ème

DP 069 383 18 00729 Décision du 12 juin 2018 à Bet Savle 73 ter rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 40 rue Rabelais Lyon 3ème

DP 069 382 18 00758 Décision du 13 juin 2018 à SARL Carré Jaune 54 rue de la Charité 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 37 rue de la Charité Lyon 2ème

DP 069 388 18 00812 Décision du 14 juin 2018 à Free Mobile 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris - Projet : Installation de 3 antennes relais de téléphonie mobile et d'un châssis de toiture - Terrain : 76 - 78 rue Laënnec Lyon 8ème

DP 069 385 18 00824 Décision du 14 juin 2018 à M. Bleicher Renaud 56 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Projet : Modifications de clôture - Terrain : 32 montée Saint-Barthélémy Lyon 5ème

DP 069 384 18 00831 Décision du 12 juin 2018 à M. Toussanel Francis 20 rue Roussy 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 1 rue Edouard Millaud Lyon 4ème

DP 069 384 18 00832 Décision du 12 juin 2018 à M. Toussanel Francis 20 rue Roussy 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Surface créée : 19 m² - Terrain : 1 rue Edouard Millaud Lyon 4ème

DP 069 384 18 00833 Décision du 12 juin 2018 à M. Toussanel Francis 20 rue Roussy 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Surface créée : 32 m² - Terrain : 1 rue Edouard Millaud Lyon 4ème

DP 069 386 18 00840 Décision du 13 juin 2018 à Mme Rougeot Annie 74 rue Garibaldi 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 74 rue Garibaldi Lyon 6ème

DP 069 383 18 00858 Décision du 13 juin 2018 à Préfecture du Rhône 106 rue Pierre Corneille 69003 Lyon - Projet : Modification de façade (réaménagement d'un accès) - Terrain : 106 rue Pierre Corneille Lyon 3ème

DP 069 384 18 00872 Décision du 14 juin 2018 à Régie Fertoret - Coppier 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon - Projet : Aménagement d'une

cour intérieure - Terrain : 5 rue Philippe Roussy Lyon 4ème

DP 069 385 18 00896 Décision du 14 juin 2018 à Mme Sarraillon Jocelyne 10 rue Henriette 69005 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 rue Henriette Lyon 5ème

DP 069 382 18 00904 Décision du 13 juin 2018 à SCI Groleum 131 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 3 rue du Président Carnot Lyon 2ème

DP 069 383 18 00914 Décision du 14 juin 2018 à M. Bahlouli Habib El Aziz 1 rue d'Arménie 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 rue d'Arménie Lyon 3ème

DP 069 382 18 00923 Décision du 13 juin 2018 à M. De la Chapelle Thibaut 15 rue des Remparts d'Ainay 69002 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture avec modification de façade et construction d'une terrasse - Terrain : 11 rue Jarente Lyon 2ème

DP 069 383 18 00924 Décision du 12 juin 2018 à MFA 6 rue Fournier 92110 Clichy - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux - Terrain : 70 avenue de Maréchal de Saxe Lyon 3ème

DP 069 387 18 00926 Décision du 15 juin 2018 à Compagnie Lyonnaise Immobilière 30 quai Claude Bernard 69007 Lyon - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 5 route de Vienne Lyon 7ème

DP 069 388 18 00937 Décision du 14 juin 2018 à Cellnex 1 avenue de la Cristallerie 92310 Sèvres - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 4 rue Professeur Calmette Lyon 8ème

DP 069 383 18 00957 Décision du 12 juin 2018 à M. Lacour Nicolas 3 rue Antoine Lavolette 69003 Lyon - Projet : Réhabilitation d'une maison individuelle - Surface créée : 2 m² - Terrain : 3 rue Antoine Lavolette Lyon 3ème

DP 069 382 18 00961 Décision du 13 juin 2018 à Régie Simonneau 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 12 rue d'Auvergne Lyon 2ème

DP 069 382 18 00963 Décision du 13 juin 2018 à Foncia Lyon 4 quai Saint-Antoine 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 53 rue de la Charité Lyon 2ème

DP 069 383 18 00966 Décision du 12 juin 2018 à M. Flatin Eric 11 rue François Villon 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 rue François Villon Lyon 3ème

DP 069 388 18 00974 Décision du 14 juin 2018 à Maison B 8 chemin de la Noue 21600 Longvic - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 28 rue Gabriel Sarrazin Lyon 8ème

DP 069 383 18 00985 Décision du 12 juin 2018 à Pharmacie du Village 24 quai Victor Augagneur 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 quai Victor Augagneur Lyon 3ème

DP 069 382 18 00990 Décision du 13 juin 2018 à Patriarca 2 rue Georges Melies 69680 Chassieu - Projet : Extension d'un local artisanal - Surface créée : 38 m² - Terrain : 28 rue de Condé Lyon 2ème

DP 069 382 18 01005 Décision du 13 juin 2018 à M. Campagne Patrice 73 cours Charlemagne 69002 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 73 cours Charlemagne Lyon 2ème

DP 069 382 18 01006 Décision du 13 juin 2018 à M. Campagne Patrice 73 cours Charlemagne 69002 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 73 cours Charlemagne Lyon 2ème

DP 069 387 18 01009 Décision du 14 juin 2018 à Ananas et Asanas 52 grande rue de la Guillotière 69007 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 52 grande rue de la Guillotière Lyon 7ème

DP 069 381 18 01026 Décision du 13 juin 2018 à Métropole de Lyon DDUVC / TSU / VCN 20 rue du Lac 69003 Lyon - Projet : Aménagement de voirie - Terrain : Rue Pierre Blanc Lyon 1er

DP 069 382 18 01027 Décision du 13 juin 2018 à SCI Immobilie Luca 24 rue Victor Hugo 69002 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 24 rue Victor Hugo Lyon 2ème

DP 069 381 18 01030 Décision du 13 juin 2018 à Ville de Lyon DGTB 1 - 2 - 4 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 rue Raymond Lyon 1er

DP 069 386 18 01051 Décision du 13 juin 2018 à Quadral 17 quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 54 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 387 18 01055 Décision du 12 juin 2018 à SCI Des Augiers 5 rue du Verger 69110 Sainte-Foy Lès Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 22 rue Victor Lagrange Lyon 7ème

DP 069 388 18 01057 Décision du 12 juin 2018 à Mme Millien Bérangère 13 rue Général André 69008 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 13 rue Général André Lyon 8ème

DP 069 383 18 01067 Décision du 12 juin 2018 à Cabinet Bois 17 rue Berchet 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 96 cours du Docteur Long Lyon 3ème

DP 069 382 18 01096 Décision du 13 juin 2018 à H3M 8 - 10 avenue Lamartine 13751 Les Pennes Mirabeau - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 20 b rue Victor Hugo Lyon 2ème

DP 069 383 18 01098 Décision du 12 juin 2018 à Lacadis 40 avenue Lacassagne 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 40 avenue Lacassagne Lyon 3ème

DP 069 388 18 01100 Décision du 12 juin 2018 à M. Quemin Olivier 104 boulevard Ambroise Paré 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 104 boulevard Ambroise Paré Lyon 8ème

DP 069 385 18 01101 Décision du 14 juin 2018 à Agasca Identification 19 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 87 - 89 rue Docteur Edmond Locard Lyon 5ème

DP 069 387 18 01103 Décision du 12 juin 2018 à Serrurerie Norbert Yu Alain Torgue 30 rue Molière 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 82 rue Jaboulay Lyon 7ème

DP 069 387 18 01114 Décision du 14 juin 2018 à Mme Lemaire Sophie 24 -26 rue Claude Veyron 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 24 - 26 rue Claude Veyron Lyon 7ème

DP 069 388 18 01117 Décision du 12 juin 2018 à Mme Giraud Chloé 35 rue Gabriel Sarrazin 69008 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 35 rue Gabriel Sarrazin Lyon 8ème

DP 069 387 18 01126 Décision du 14 juin 2018 à M. Bouveau Fabien 782 route de Theize 69400 Pouilly Le Monial - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 382 rue Garibaldi Lyon 7ème

DP 069 388 18 01129 Décision du 12 juin 2018 à Mme Aubert Eve 33 rue Hugues Guérin 69008 Lyon - Projet : Ravalement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 33 rue Hugues Guérin Lyon 8ème

DP 069 382 18 01141 Décision du 13 juin 2018 à Le République 19 rue Louis Paufique 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 19 rue Louis Paufique Lyon 2ème

DP 069 389 18 01177 Décision du 14 juin 2018 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 39 rue Saint-Pierre de Vaise Lyon 9ème

DP 069 382 18 01183 Décision du 13 juin 2018 à Pharmacie Sainte-Blandine 60 cours Charlemagne 69002 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 60 cours Charlemagne Lyon 2ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 11 au 15 juin 2018

PC 069 388 13 00264 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Backline et Pianos Sarl 13 boulevard Michelet 69008 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local d'activité en local commercial avec modification de façade et création d'une mezzanine - Surface créée : 40 m² - Terrain : 9 boulevard Edmond Michelet Lyon 8ème

PC 069 389 13 00437 M04 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à SCI Orée du Parc 169 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de 32 logements, création de 35 aires de stationnement et affectation de 3 aires de stationnement au Permis de Construire 69 389 13 00438 - Surface créée : 2318 m² - Terrain : 224 boulevard de la Duchère Lyon 9ème

PC 069 382 13 00443 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à SCCV M3 Sud Confluence 42 quai Rambaud 69002 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de 92 logements, commerces et création de 67 aires de stationnement - Surface créée : 7421 m² - Terrain : 8 rue Paul Montrochet Lyon 2ème

PC 069 382 14 00097 M02 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Société Immobilière Lyonnaise 12 boulevard Victor Hugo 06000 Nice - Projet : Réhabilitation et extension d'un hôtel - Surface créée : 721 m² - Terrain : 11 rue Grôlée Lyon 2ème

PC 069 388 14 00284 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction d'un immeuble de 22 logements avec un local d'activités et création de 5 aires de stationnement - Surface créée : 830 m² - Terrain : 111 rue de Surville Lyon 8ème

PC 069 389 15 00100 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Sport dans la Ville 15 quai de la Gare d'eau 69009 Lyon - Projet : Extension de locaux associatifs et sportifs - Surface créée : 371 m² - Terrain : 15 quai de la Gare d'Eau Lyon 9ème

PC 069 389 15 00118 M02 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 44 logements et création de 45 aires de stationnement - Surface créée : 2822 m² - Terrain : 9 rue Sylvain Simondan Lyon 9ème

PC 069 382 15 00267 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Réhabilitation et surélévation d'un immeuble de logements - Surface créée : 353 m² - Terrain : 67 rue Smith Lyon 2ème

PC 069 387 15 00351 M02 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à SCI Technopark 2 33 avenue Foch 69006 Lyon - Projet : Construction d'un bâtiment de bureaux et création de 63 aires de stationnement - Surface créée : 2684 m² - Terrain : Zac rue Professeur Jean Bernard - Angle Saint-Jean de Dieu Lyon 7ème

PC 069 388 16 00138 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction d'un bâtiment de 28 logements, d'une maison médicale et création de 28 aires de stationnement. - Surface créée : 2685 m² - Terrain : Rue Ludovic Arrachart Lyon 8ème

PC 069 388 16 00159 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à SCI Tipi-Plasturgie 39 rue de la Cité 69003 Lyon - Projet : Démolition d'un bâtiment, construction d'un immeuble de bureaux et création de 28 aires de stationnement - Surface créée : 2969 m² - Terrain : 1 boulevard Edmond Michelet Lyon 8ème

PC 069 383 16 00164 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Bouygues Immobilier 186 avenue Thiers 69465 Lyon Cedex 06 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 39 logements et création de 62 aires de stationnement - Surface créée : 2619 m² - Terrain : 32 - 36 rue Amiral Courbet - Rue Saint-Isidore Lyon 3ème

PC 069 385 16 00248 M02 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à M. Wibaud Philippe 13 allée de la Santé 69005 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 80 m² - Terrain : 13 Allée de la Santé Lyon 5ème

PC 069 386 16 00317 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à M. Tiollier Denis 49 rue de Créqui 69006 Lyon - Projet : Extension d'un logement dans les combles et modification de toiture - Terrain : 49 rue de Créqui Lyon 6ème

PC 069 383 16 00363 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Sas Hôtel de Créqui 37 rue de Bonnel 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local artisanal et local commercial en hôtel et modification de façade - Surface créée : 530 m² - Terrain : 37 - 39 - 41 rue de Bonnel Lyon 3ème

PC 069 389 16 00369 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à SCI Lyon 9 Industrie 40 rue Bonnel 69484 Lyon cedex 03 - Projet : Construction 165 logements et création de 179 aires de stationnement - Terrain : Quai Paul Sédaillan - Ilot 4 Lyon 9ème

PC 069 388 16 00408 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Linkcity Sud-Est 905 rue d'Espagne 69124 Colombier-Saugnieu - Projet : Construction d'un bâtiment de bureaux, une maison de santé, un local commercial et création de 30 aires de stationnement - Surface créée : 2967 m² - Terrain : Avenue Mermoz Lot 27 - Zac Mermoz Nord Lyon 8ème

PC 069 388 16 00450 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Vinci Immobilier Résidentiel 19 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 71 logements avec création de 71 aires de stationnement - Surface créée : 4339 m² - Terrain : 168 - 174 route de Vienne Lyon 8ème

PC 069 388 16 00453 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à Vinci Immobilier Résidentiel 19 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 45 logements avec création de 44 aires de stationnement - Surface créée : 2864 m² - Terrain : 168 - 174 route de Vienne Lyon 8ème

PC 069 387 17 00149 M01 - Arrêté du 14 juin 2018 Modificatif à SNC LNC Kappa Promotion 50 route de la Reine 92773 Boulogne Billancourt - Projet : Construction d'un immeuble de 32 logements avec création de 32 aires de stationnement - Surface créée : 2161 m² - Terrain : 6 - 8 avenue Jean-François Raclat Lyon 7ème

PC 069 385 17 00390 - Arrêté du 14 juin 2018 à Prestibat Immobilier 13 rue de l'Egalité 69740 Genas - Projet : Construction d'un immeuble de 21 logements, un local artisanal et création de 32 aires de stationnement - Surface créée : 1584 m² - Terrain : 1 rue de la Favorite Lyon 5ème

PC 069 389 17 00411 - Arrêté du 14 juin 2018 à SCCV Le Chatelard Ile Barbe 574 chemin de Wette Fays 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Réhabilitation de deux immeubles de logements - Surface créée : 16 m² - Terrain : Chemin du Bas Port - Ile Barbe Lyon 9ème

PC 069 385 17 00425 - Arrêté du 14 juin 2018 à Association Scolaire la Favorite 62 rue de la Favorite 69322 Lyon Cedex 05 - Projet : Extension d'un bâtiment d'un établissement scolaire - Surface créée : 126 m² - Terrain : 25 avenue du Point du Jour Lyon 5ème

PC 069 388 18 00053 - Arrêté du 14 juin 2018 à VGF Partners 4 quai Général Sarrail 69006 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en 15 logements avec modification de façades et de toiture - Terrain : 10 rue Antoine Lumière Lyon 8ème

PC 069 385 18 00058 - Arrêté du 14 juin 2018 à M. Lacroix Thierry 122 montée de Choulans 69005 Lyon - Projet : Extension d'un immeuble de logements - Surface créée : 90 m² - Terrain : 122 montée de Choulans Lyon 5ème

PC 069 385 18 00073 - Arrêté du 14 juin 2018 à CQFD Jeremy Galvan Restaurant 29 rue du Boeuf 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 27 rue du boeuf Lyon 5ème

PC 069 388 18 00085 - Arrêté du 14 juin 2018 à M. Boukhari Karim 56 rue Alfred de Vigny 69800 Saint-Priest - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade - Terrain : 43 boulevard Ambroise Paré Lyon 8ème

PC 069 389 18 00096 - Arrêté du 14 juin 2018 à Shurgard France 21 rue Clément Marot 75008 Paris - Projet : Modification de façade et construction d'un auvent - Terrain : 24 avenue Joannès Masset Lyon 9ème

PC 069 387 18 00103 - Arrêté du 14 juin 2018 à M. Peyclit Pascal 144 chemin de la Lune 01700 Miribel - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en logement avec modification de façade - Terrain : 96 rue du Repos Lyon 7ème

PC 069 383 18 00122 - Arrêté du 14 juin 2018 à M. Meneroud Cédric 60 rue de Gerland 69007 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en bureaux, création d'une mezzanine et modification de façade - Surface créée : 63 m² - Terrain : 69 cours Gambetta Lyon 3ème

Permis de démolir délivré pendant la période du 11 au 15 juin 2018

PD 069 389 18 00015 - Arrêté du 14 juin 2018 à SA Benoit 8 avenue Saint-Honoré d'Eylau 75116 Paris 16 - Projet : Démolition d'un entrepôt et d'un local électrique - Terrain : 25 avenue Joannès Masset Lyon 9ème

Changements d'usage délivrés pendant la période du 11 au 15 juin 2018

US 069 387 18 00260 - Arrêté du 11 juin 2018 à M. Chasse Tanguy 2 place de Catalogne 75014 Paris - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 50,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 41 rue Raulin Lyon 7ème

US 069 381 18 00273 - Arrêté du 11 juin 2018 à M. Perier Denis 666 route de Lachassagne 69480 Pommiers - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 28,39 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 31 rue Neyret Lyon 1er

US 069 386 18 00277 - Arrêté du 11 juin 2018 à M. Cai Henry 76 rue de Sèze 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 47,5 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 76 cours Vitton Lyon 6ème

US 069 385 18 00278 - Arrêté du 15 juin 2018 à M. Mey Emmanuel 22 montée des Epies 69005 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 25,69 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 22 montée des Epies Lyon 5ème

US 069 385 18 00282 - Arrêté du 15 juin 2018 à M. Caracci Lionel 8 rue du Plat 69002 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 42 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 58 rue Saint Georges Lyon 5ème

US 069 385 18 00285 - Arrêté du 11 juin 2018 à Mme Gourdain Marie 4 Socharska 17000 Prague - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 43,12m² en location meublée de courte durée - Terrain : 38 rue des Macchabées Lyon 5ème

US 069 388 18 00287 - Arrêté du 14 juin 2018 à Mme Caussanel Marie 32 b rue Lieutenant-Colonel Girard 69007 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 83,54 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 35 rue des Hérಿದೆaux Lyon 8ème

US 069 388 18 00290 - Arrêté du 15 juin 2018 à Mme Michel Sophie 8 rue Pasteur 69200 Vénissieux - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 37 boulevard Jean XXIII Lyon 8ème

US 069 386 18 00291 - Arrêté du 14 juin 2018 à Mme Fayolle Valérie 111 rue Cuvier 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 25 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 108 rue Bossuet Lyon 6ème

US 069 387 18 00292 - Arrêté du 11 juin 2018 à M. Cottin Roger 797 route du Mesvrin 71710 Saint-Symphorien de Marmagne - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 41,90 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 71 rue Michel Félizat Lyon 7ème

US 069 381 18 00295 - Arrêté du 15 juin 2018 à Mme Bouniol Nicole 6 rue de la Sainte-Famille 69100 Villeurbanne - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 55,92 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue Bouteille Lyon 1er

US 069 387 18 00300 - Arrêté du 14 juin 2018 à M. Achor Rudy 36 rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31,35 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 2 rue Camille Roy Lyon 7ème

US 069 387 18 00301 - Arrêté du 14 juin 2018 à SCI RS Immo 36 rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 34 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue Camille Roy Lyon 7ème

US 069 383 18 00309 - Arrêté du 15 juin 2018 à Mme Thevenon Lucie 1 chemin de la Ferme 74160 Saint-Julien en Genevois - Projet : Changement d'usage d'un logement de 44,82 m² en meublé de courte durée. - Terrain : 202 rue André Philip Lyon 3ème

US 069 381 18 00312 - Arrêté du 15 juin 2018 à Mme Gauthier Catherine 34 boulevard Lavoisier 63000 Clermont Ferrand - Projet : Changement d'usage d'un logement de 42 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue Sergent Blandan Lyon 1er

US 069 382 18 00317 - Arrêté du 15 juin 2018 à Mme Sagnimorte Océane 3 rue d'Aguesseau 69007 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un logement de 45 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 34 rue Franklin Lyon 2ème